

N° 256 (6^e Année-306)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
75, RUE DAREAU, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, RUE DAREAU, PARIS.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste. PRIX: 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Attaqué par un Sanglier

Hebdomadaire

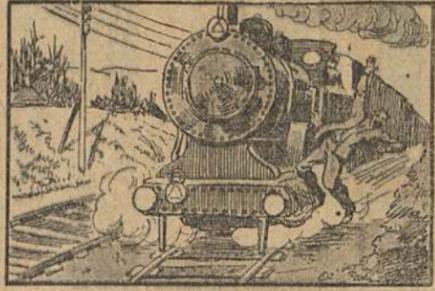


Sortir pour faire une promenade et rencontrer en chemin un sanglier furieux, est certainement une circonstance bien désagréable. Certes, les

(Lire la suite page 2.)

Les Faits-Divers de la Semaine

TAMPONNÉ. — Vers neuf heures et demie du soir, un garde-barrière de Revin descendait à la gare et suivait la voie. Ayant entendu le train qu'il venait de quitter, il

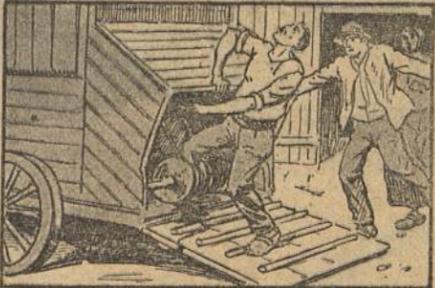


ne s'en occupa plus, sachant qu'il se trouvait sur la bonne voie. Mais, par suite d'un déraillement, le train suivant cette voie avait eu trois quarts d'heure de retard. A un moment donné, ce train arriva sur lui et le projeta violemment hors des rails, le blessant très gravement. FUMAY.



TOMBE DE CHEVAL. — Un jeune homme d'environ dix-huit ans conduisait un cheval. Ce jeune valet d'écurie était monté sur l'animal très peureux, lorsqu'il fut désarçonné à la suite de ruades du cheval, effrayé par les sons de trompe d'une automobile.

La victime de cet accident avait perdu connaissance. Un docteur se rendit de suite au chevet du blessé. Il constata une grave fracture du crâne. RIMOIGNE.



GRAVE ACCIDENT. — Un accident assez grave est arrivé à un ouvrier au service d'un entrepreneur de battage à La Taine, près Monthois. Au cours de son travail l'ouvrier eut la jambe droite prise dans une batteuse et fut gravement blessé. MONTHOIS.

Attaqué par un Sanglier

(Suite).

sangliers ne courent pas les routes; mais il y a en France des contrées où, malgré tous les efforts des habitants, ces animaux se multiplient considérablement.

Dans l'Ardèche, par exemple, les sangliers sont très nombreux. Ils bouleversent les semences, détruisent les taillis et saccagent les jardins.

Non contents de s'attaquer aux arbres ou aux plantes, les sangliers foncent sur l'homme et le mettent à mal, ainsi qu'en témoigne l'aventure survenue à un propriétaire à Méthamis.

Alors qu'il marchait tranquillement dans un chemin en pleine montagne, ce propriétaire se trouva, dans un tournant, face à face avec un énorme sanglier qui, à sa vue, se précipita sur lui et le renversa, le mordant cruellement aux mains et au visage. L'infortuné se vit perdu, car le sanglier le tenait couché sur le sol, et ses pattes de devant, appuyées sur l'estomac, l'étouffaient.

Dans un suprême effort, il put enfoncer sa canne ferrée, qu'il tenait toujours à la main, dans la gueule du sanglier.

A ce moment-là, plusieurs personnes qui passaient en automobile sur la route de Murs à Carpentras entendirent des appels désespérés et se rendant sur les lieux eurent devant les yeux un horrible spectacle, un homme ne donnant plus signe de vie et à ses côtés, le corps du sanglier.

Après avoir reçu des soins, le blessé put raconter la lutte inégale qu'il avait dû soutenir contre son redoutable adversaire. Il fut ensuite conduit en automobile à Carpentras, d'où il reprit son chemin si tragiquement interrompu.

LES CHIRURGIENS SONT-ILS NOS MAITRES ?

On sait que, jusqu'à présent, un père de famille peut s'opposer à toute opération chirurgicale sur la personne de son enfant mineur.

Or, voici, ce qui vient de se passer en Angleterre :

Le cas était le suivant : un médecin ayant examiné, à l'école dont elle suivait les cours, une petite fille de treize ans, miss Jackson, décida qu'il était nécessaire de lui faire une opération pour adénoïdes, l'enfant étant, si l'opération n'était pas faite, menacée de surdité. Plusieurs autres médecins appelés en consultation confirmèrent l'opinion de leur confrère.

Or, le père de l'enfant, campagnard à préjugés, refusa de laisser pratiquer l'opération sous le prétexte « qu'il ne croyait pas aux chirurgiens ». Ceux-ci, se piquant au jeu, firent assigner le père en justice par les autorités locales.

L'affaire vint d'abord devant un juge de paix qui donna gain de cause au père et déclara

que, quelque désirable que parût être l'opération, M. Jackson ne pouvait être contraint légalement de faire opérer sa fille.

La cour du banc du roi, cour suprême qui au contraire des tribunaux anglais habituels est composée de trois juges, a infirmé cette décision. En effet, d'après la loi sur les enfants (*children act*) de 1908, tout individu qui, soit par négligence, soit de façon passive, encourt la possibilité de faire souffrir inutilement ou de causer une infirmité permanente chez un enfant, est coupable d'un délit.

Or, les médecins étant d'accord pour déclarer une intervention chirurgicale inévitable pour éviter une surdité menaçante, infirmité permanente visée par le texte de loi, le père n'avait pas le droit de refuser son autorisation pour l'opération en question.

M. le juge Darling et ses collègues, le juge Avory et le juge Alkin, condamnant donc le père à se soumettre à la demande des autorités locales et à permettre l'opération.

Un curieux phénomène

C'est un cas relativement assez rare, celui de la fille d'un coiffeur de Bussus (Somme). Cette fillette, blonde, pâle et chétive, a douze ans. Il y a quelques jours, elle cherchait à l'école qu'elle fréquente assidûment la solution d'un problème. Elle cherchait en vain, lorsque, soudain, elle ressentit au bras gauche une forte démangeaison. Relevant sa manche, elle montra à ses compagnes émerveillées la solution exacte du problème reproduite en chiffres sur son bras. Les chiffres, bien formés et assez grands, apparaissaient en relief. La peau de ce relief était plus blanche sur un fond plus rose, comme la boursoufflure provenant d'une piqûre d'ortie. L'institutrice, étonnée, constata le fait. La jeune enfant fut invitée à effectuer une division, opération qu'elle chercha. Le chiffre 4 apparut de la même manière sur le bras. C'était le quotient cherché.

Ces faits se passaient il y a quelques jours, ils se sont reproduits depuis. Le curé doyen d'un pays voisin vint voir l'enfant. Le mot du doyen apparut en écriture anglaise sur le front. Un cultivateur, causant avec la jeune fillette, vit son nom s'imprimer de la même manière sur le mollet de la fillette. Un voyageur de passage put constater l'apparition de ses seules initiales, L. et M., sur les deux tempes de l'enfant. L'expérience a été renouvelée à maintes reprises, toujours avec le même résultat. Déjà plusieurs médecins se sont rendus à Bussus pour examiner ce cas des plus surprenants et ont vérifié avec le plus grand intérêt ce phénomène d'autostigmatisation. Mais beaucoup demeurent sceptiques.

Du danger de braconner

Un drame étrange a été découvert à Plancoët, près de Mont-Saint-Jean (Belgique). Des ouvriers carriers ont trouvé, en prenant leur travail, le cadavre d'un homme, âgé de trente-trois ans, marié et père de famille, réputé comme braconnier dans la région.

Le Parquet ouvrit aussitôt une enquête et put reconstituer les circonstances extraordinaires de ce drame.

La victime, cachée dans la carrière, se tenait la veille, vers neuf heures, à l'arrêt, et sa tête dépassait une ouverture dans laquelle il s'était glissé pour guetter lièvres et lapins. Or, il se fit qu'un autre braconnier eut la même idée et se mit lui aussi à l'arrêt derrière un talus à environ 25 mètres du premier. Le second ne soupçonnant pas la présence d'un autre braconnier et prenant la tête de son camarade qui remuait pour du gibier, fit feu. L'homme eut la tête criblée de plomb et mourut sur-le-champ. L'autre braconnier se rendit compte alors du meurtre qu'il venait de commettre et prit la fuite. Mais le Parquet, en faisant une descente chez tous ceux qui passaient pour braconniers dans la région, chez qui il a saisi de nombreux fusils et des munitions, a découvert certains indices compromettants pour l'homme soupçonné, qui a été arrêté, au moins provisoirement.

De plus en plus fort !

Le tribunal de Breslau vient de condamner à quatorze jours de prison un photographe qui, d'après l'affirmation d'un agent de police, « avait jeté sur celui-ci un regard méprisant ! »

Un condamné difficile

Samuel Booker avait volé. Il fut arrêté à Londres, jugé et condamné à un an de travaux forcés. Alors il fit appel et cet appel est venu devant la cour.

Il n'y a là, jusqu'ici, rien que d'assez normal. Ce qui l'est moins, c'est la nature de l'appel de Samuel Booker. En vertu d'une prérogative dont seul le ministère public fait habituellement usage, Samuel Booker a fait appel à minima. Il considérait la peine à lui infligée comme insuffisante, et suppliait la cour des appels criminels de lui octroyer de trois à cinq ans de prison, ce qu'elle a refusé, d'ailleurs, en

maintenant la peine prononcée en première instance.

Et pourtant le motif de la demande de Samuel Booker était louable. Il désire s'améliorer, se réformer, redevenir un honnête homme; il craint qu'une année ne lui suffise pas pour accomplir son œuvre de relèvement, et qu'à sa sortie il n'ait pas acquis assez de force pour résister à la tentation.

Le cas de Booker est d'autant plus intéressant que d'après le lord-chef et justice lui-même, son repentir et ses bonnes résolutions seraient sincères.

Un Américain qui aime la boxe

Un curieux incident s'est produit au petit Parquet de Marseille.

Un marin américain de l'Ohio, actuellement dans le port, faisait connaissance d'un tirailleur algérien et d'une femme galante, auxquels il offrit force liqueurs et une promenade en automobile. Les ayant quittés place de la Bourse, il constata que ses indécents compagnons lui avaient subtilisé son portefeuille contenant 500 francs. Sur sa plainte immédiate, la Sûreté a arrêté le tirailleur.

Conduit devant le petit Parquet, il fut formellement reconnu par le marin américain. Ce dernier ne voulant pas, disait-il, compromettre l'honneur d'un soldat, a voulu retirer sa plainte, mais il demanda au président de lui permettre de vider seul à seul son affaire avec le voleur.

Comme le président faisait remarquer que les lois françaises s'opposaient à une solution de ce genre, le marin insista pour éluder l'incident par un assaut de boxe. On eut toute les peines du monde à le calmer. Finalement, bien que le marin ait retiré sa plainte, le tirailleur a été maintenu à la disposition du Parquet.

L'Enfant du miracle

C'est une étrange mésaventure, celle qui vient d'arriver à un propriétaire de Charolles. Il avait demandé et obtenu la main d'une jeune fille appartenant à une très honorable famille. Le mariage fut célébré et l'époux emmena sa femme chez lui. Le lendemain, la jeune épouse fut prise d'étranges douleurs et accoucha finalement d'un superbe enfant venu à terme. Le mari, qui se savait étranger à cette nais-

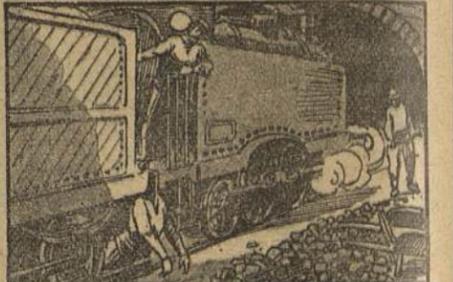
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

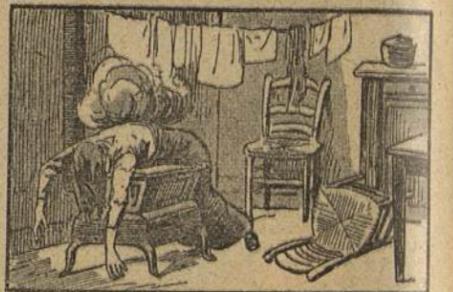
SAUVÉ PAR UN CHIEN. — Chez un cultivateur, un taureau, lâché par inadvertance, devint subitement furieux, et se jetant sur le domestique qu'il renversa à terre, il



s'acharna sur lui. Il lui aurait fait certainement un mauvais parti sans le secours d'un chien qui fit détourner la fureur du taureau. TOUTENANT.



PRIS ENTRE DEUX TAMPONS. — Dans la nuit, un journalier, travaillant dans le tunnel du canal du Rhône, à Marseille, manœuvrait un train de déblais lorsqu'il glissa. Il se trouva pris entre les tampons de la locomotive et du premier wagon. Il a eu la tête écrasée. Il est mort sur le coup. MARSEILLE.



TOMBÉE DANS LE FEU. — En vaquant aux soins de son ménage, une femme, âgée de cinquante-trois ans, est tombée, à la suite d'une crise d'épilepsie, sur son poêle, et s'est très grièvement brûlée à la gorge. ARGENTANT.

La date fatale.



Dans un caveau des Halles, à Paris, lieu de réunion des fêtards, un pianiste accompagnait le chanteur quand une jeune femme se leva et dit :

— A cette même place, j'ai été sacrée à plusieurs reprises, que le jour où je n'aurais plus un sou, je me suiciderais. Or cette heure est venue...

Et, avant qu'on ait pu l'en empêcher, elle se logea une balle dans la tête.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

LE REVOLVER DU CONCIERGE. — Un employé du Métro habitait depuis un an un petit logement, rue Morel, lorsque, il y a deux mois, il reçut de son propriétaire congé pour le mois de janvier prochain. Depuis ce jour, ses rapports avec le concierge de l'immeuble devinrent tendus. L'autre soir, vers neuf heures, l'employé et sa femme sonnaient à la porte de leur maison ; le concierge, les ayant fait attendre, une discussion s'engagea dès qu'ils furent entrés. Le concierge, furieux, tira un coup de revolver, seulement pour effrayer son locataire, dit-il. Un agent accourut, mais le concierge soutint n'avoir tiré qu'en cas de légitime défense, tandis que le locataire se défendit de l'avoir menacé. PARIS.

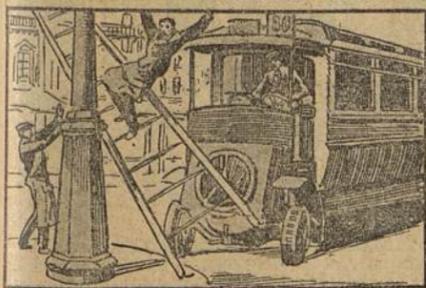


UN DRAME A L'HOPITAL. — Un coiffeur se présentait à l'hôpital Saint-Antoine. Il allait être examiné par les médecins et s'était, à cet effet, déjà dévêtu jusqu'à mi-corps, lorsque, pris soudain d'une crise de désespoir touchant à la démence, le malade, s'adressant aux praticiens, s'écria : — Vous ne pouvez jamais me guérir. Aussi je vais me guérir moi-même !

Ce disant, il tira de sa poche de pantalon un poignard à la lame acérée et il se le plongea dans la poitrine. Il a succombé à sa blessure. PARIS.



PAR LA FENÊTRE. — Une infirmière de l'hôpital Bichat, âgée de vingt-cinq ans, y était en traitement pour une fièvre typhoïde. En proie au délire, elle se leva, ouvrit la fenêtre de sa chambre, et se jeta dans le vide de la hauteur du premier étage. La malheureuse vint s'ouvrir le crâne sur le bord d'une saignée. PARIS.



RENVERSE PAR UN AUTOBUS. — Un autobus Champ-de-Mars-Gare du Nord a renversé, aux Champs-Élysées, une échelle dressée contre un mât et sur laquelle travaillait un ouvrier tapissier, âgé de quarante ans. L'infortuné tomba d'une hauteur de six à sept mètres, et se blessa très gravement. PARIS.

LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

DEUXIEME PARTIE

L'affaire La Loupe

VII (Suite.)

LA CONFIDENCE

Alice se ressaisit. — Vous avez raison, dit-elle froidement, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; nous n'avons nullement à causer sur ce sujet.

— Excusez-moi, en vous voyant si charmante, je me laissais entraîner sur un terrain tout à fait personnel...

Voulant clore l'entretien, qui devenait gênant pour elle, Alice attaqua résolument sa copie qui n'avancait aucunement.

Gouville sentit qu'il faisait absolument fausse route.

— C'est curieux, pensa-t-il, elle frémissait tout à l'heure à mes paroles... et, tout à coup, elle se glace...

« C'est que son cœur est pris.

« Par qui ?

« Il faudra que je le sache ; c'est toujours utile, ces petites choses-là...

« Malgré tout, comme, en somme, je n'en suis pas amoureux, je crois que mon avantage sera plutôt de soutenir la petite dans sa passion et de m'en faire ainsi une fidèle alliée.

Gouville échangea donc encore quelques banales paroles avec la jeune fille sur un ton très courtis, et il prit congé d'elle, satisfait de sa journée.

Le lendemain devait lui être beaucoup moins favorable.

A peine installé dans son bureau, on lui annonça Sorbières.

Le savant était matinal.

D'autre part, il avait hâte de terminer cette affaire.

Persuadé de plus en plus qu'il s'agissait d'une malhonnête tentative, il tenait à ne pas perdre son temps et surtout à ne pas laisser sa fille entretenir des illusions tout à fait hors de sens, selon lui.

Il arrivait donc, buté contre tout ce qui lui serait proposé.

Un instant, il avait eu l'idée de découvrir à son beau-frère ce dont il s'agissait, mais il s'était ravisé.

— Ces Rambert sont si niais, pensa-t-il, qu'ils pourraient bien être capables de donner dans le panneau !

Et il s'abstint.

Nous n'entreprendrons pas maintenant de raconter par le menu l'entretien qu'il eut avec Gouville.

Résumons-le.

Le savant se fit expliquer minutieusement de quel héritage il s'agissait, et il ne put s'empêcher de sourire de l'imprévu de cette révélation, après en avoir été néanmoins quelque peu confondu.

Gouville alors fournit des preuves. Mais Sorbières ne voulait pas se laisser ainsi convaincre...

— Chimères ! chimères !... disait-il.

— Vérités ! ripostait Gouville.

Et il accumulait les preuves, établissant la filiation d'une manière irréfutable, dissipant les doutes de son interlocuteur, arrivant peu à peu à triompher de son incrédulité.

Xavier, quoi qu'il lui en coûtât, était bien forcé de se rendre à l'évidence.

Il n'y avait pas à nier.

Sa femme, et par conséquent sa fille, était bien descendante des fondateurs de la monarchie de Paleval.

Mais tout cela prouvait-il une chance quelconque de succès ?...

Nullement.

Sorbières demanda :

— Et mon beau-frère, que dit-il de tout cela ?...

— M. Rambert ?

— Oui.

— Je n'ai pas eu de ses nouvelles.

— Allez donc le voir. Voici son adresse.

Quant à moi, je ne serai pas assez fou pour me lancer dans une pareille entreprise. Il faudrait d'ailleurs de l'argent... et je n'en ai pas. Sorbières se leva.

Gouville essaya d'insister.

Ce fut en vain.

— Allons ! se dit-il quand il fut seul, ce vieux est toqué !

La première manche est perdue !

Nous verrons bien la seconde !

Et il déjeuna d'aussi bon appétit qu'à l'ordinaire.

L'après-midi, il se demanda s'il irait chez les Rambert.

— Le proverbe dit qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, pensa-t-il ; mais moi, je pense qu'il n'est rien de tel que le matin pour traiter les affaires sérieuses... On a la tête reposée, les idées plus nettes... Non, décidément, je préfère aller faire un tour au Louvre... Peut-être y rencontrerai-je la petite. Elle doit être éplorée.

Il laissa donc l'agence à la garde de son jeune commis, et se dirigea vers le musée...

Alice y était, tristement installée devant son chevalet.

En s'approchant, Gouville remarqua qu'elle avait les yeux rouges.

— Pauvre mignonne, pensa-t-il.

Et, l'abordant :

— J'admire votre courage, dit-il. Déjà en train de travailler !

Alice désigna mélancoliquement sa boîte pas même ouverte.

— Vous voyez, murmura-t-elle.

— Allons, allons ! dit Gouville sincèrement ému, il ne faut pas vous faire du chagrin comme cela !...

Alice soupira.

— Ce n'est pas à votre âge qu'on désespère de la sorte...

« Il faut lutter.

« Comment ?

« Laissez-moi faire.

« Seriez-vous heureuse de devenir riche ?...

Et, ajouta-t-il plus bas, d'épouser celui que vous aimez ?...

Alice rougit violemment.

— Qui vous a dit ?... protesta-t-elle.

— Personne.

« Je devine, simplement.

« Eh bien, écoutez-moi. Laissez-moi agir, et promettez-moi de me soutenir le cas échéant, de ne pas travailler contre ce que j'aurai entrepris, pour votre honneur, croyez-le, mademoiselle...

Alice regarda Gouville, se demandant encore s'il se jouait d'elle.

— Je vous le promets, dit-elle enfin après une courte hésitation.

— Alors, conclut le jeune homme, soyons alliés, et ayez confiance.

Il tendit sa dextre à Alice qui y laissa tomber sa petite main toute froide.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TUÉ PAR SA FEMME. — Un journalier, âgé de vingt-cinq ans, se prenait de querelle avec sa femme pour un motif qui n'est pas encore déterminé.

Bientôt, au comble de la colère, la jeune femme s'arma d'un instrument contondant et en porta à son mari un coup terrible sur la tête. Le malheureux tomba, le crâne fracturé.

Des voisins accourus aussitôt le relevèrent, mais quand un médecin, mandé d'urgence, arriva, il ne put que constater le décès.

Quant à l'épouse meurtrière, elle est gardée à vue à la mairie, en attendant l'arrivée du parquet de Rambouillet, qui a été prévenu. CRACHES.



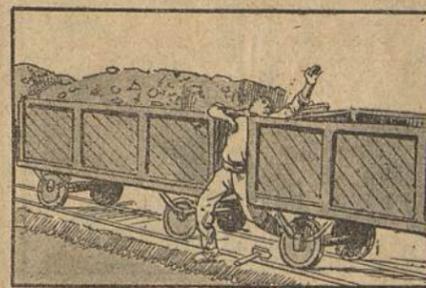
BEULÉS VIFS. — Deux ouvriers couchaient dans une cabane. L'un d'eux voulut allumer sa pipe, mais il mit le feu à la paille.

Aussitôt la baraque fut en flammes ; l'un parvint à se sauver, non sans avoir été très grièvement brûlé.

Son camarade ne put s'enfuir ; on a retrouvé, dans les cendres, son corps carbonisé. VILLECRESNES.



LA FIN D'UNE PARTIE DE PLAISIR. — Après avoir fait la fête à Montmartre, trois jeunes hommes et quatre femmes se firent conduire en taxi-auto à Rambouillet. Dans une descente, l'auto alla se jeter sur une haie et se renversa. Le conducteur et une des femmes furent gravement blessés. VERSAILLES.



BROYÉ PAR UN TRAIN. — Occupé à réparer un frein de wagon sur le chantier de la nouvelle ligne en construction Paris-Chartres, un ouvrier, âgé de vingt ans, a été écrasé par un train Decauville. Il a eu la colonne vertébrale brisée et son état ne laisse pas d'espoir. CHARTRES.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LES CONSEILLEURS SONT PARFOIS LES PAYEURS

Y a des gens en France
Qu'ont vraiment pas d'chance !
Ah ! oui, qu'y en a !
Et je suis d'ceux-là !

Ainsi pourrait chanter le prévenu, un nommé Baquet.

Il est, de son état, polisseur sur métaux ; on peut être polisseur et n'être pas poli, comme on le verra par la suite de ces débats.

L'agent qui dépose contre lui a même eu à l'audience un de ces mots lapidaires :

— Pour moi, a-t-il dit, ce n'est pas un polisseur, c'est un polisson !

En tous cas, c'est un déveinard.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes prévenu d'avoir injurié un gardien de la paix.

LE PRÉVENU. — Injurié, si on peut dire !... mais je ne lui ai même pas desserré les lèvres à cet homme !...

LE PRÉSIDENT. — Cependant le procès-verbal...

LE PRÉVENU. — L'agent est loufoque ; c'est pas à lui que je m'adressais, c'était à un vieux copain comme qui dirait à un frère rencontré dans la rue (cherchant autour de lui), où donc est-il ?

LE PRÉSIDENT. — Il va venir déposer tout à l'heure.

LE PRÉVENU. — J'serais pas fâché de le voir pour lui demander son nom... Quand on s'dévoie pour quelqu'un, c'est bien le moins qu'on sache à qui on a affaire... Pour le reste, je sais rien de rien, j'causais donc à ce vieux frère. Ah !... que je suis donc embêté de ne pas savoir comment qui s'appelle !... j'lui donnais un conseil, ça regardait pas l'agent, pas ?... Y a toujours des gens qui s'méient de ce qui les regarde pas, c'est y vrai ça, mon juge ?...

(On appelle le témoin.)

Certes, voilà un gaillard dont on peut dire qu'il est habillé à la dernière mode, car il doit être impossible de trouver vêtements plus loqueteux, c'est bien la dernière, l'ultime mode.

Il se nomme Vauséant, et il est vagabond de son état.

LE PRÉSIDENT. — Dites ce que vous savez.

LE TÉMOIN. — Je ne sais qu'une chose, c'est que je veux aller en prison !... Ya qu'à qu'on est bien, les nuits sont fraîches et j'ai des rhumatismes... (Suppliant.) Voyons, un bon mouvement, mes juges... Faites-moi cadeau seulement de six bons petits mois pour attendre l'été !

LE PRÉSIDENT. — Mais ce n'est pas vous que l'on juge ?

LE TÉMOIN. — Qu'est-ce que ça fait ?... ça vous coûte si peu, pendant que vous y êtes ; sur les deux ou trois cents ans de prison que vous produisez en une seule audience, six mois de plus ou de moins ça n'y paraîtra pas... Ça ferait joliment bien mon affaire.

LE PRÉSIDENT. — Racontez ce qui s'est passé.

LE TÉMOIN. — Vous ne voulez pas !... (Avec amertume.) Il y a des gens bien peu généreux en ce monde ? Alors, pour lors, voilà ce qui est arrivé. Faut vous dire que j'ai été déjà condamné vingt-sept fois pour vagabondage...

« J'étais sorti de prison le matin, et je m'em-bêtai déjà sur le pavé de Paris... Je manque de connaissances dans le grand monde... c'est pas ma faute, j'ai des goûts délicats...

« Pour lors je m'dis : « J'y vas me faire refiche en prison, ça me distraira. »

« J'allai tout droit trouver un gardien de la paix.

« Arrêtez-moi, que j'lui dis, flanquez-moi au clou ! »

« Passez au large ! » qu'il me répond de sa plus grosse voix.

« J'insiste... mais il ne veut rien savoir... (Tristement.) Il n'était pas plus humain que vous, mes juges !

L'AGENT, appelé à la barre. — Que, nonobstant, ce particulier est venu me demander de l'arrêter séance tenante.

« Minute ! que je lui ai répondu, on n'arrête

pas un citoyen comme on arrête une pendule !.

Avez-vous un mandat d'amener comme quoi je dois subseqnement vous empoigner au collet ?... Non ?... Eh bien, alors, pourquoi venez-vous m'interpeller de choses dont auxquelles ce n'est pas de mon ressort ?

« Ah ! si c'était seulement que vous auriez volé une montre ou chipé un porte-monnaie dessous mes yeux, ce serait une autre balançoire ?... »

LE TÉMOIN, avec hauteur. — Pour qui me prenez-vous ?... je ne suis pas un voleur, je suis un vagabond !

L'AGENT. — Conséquemment que c'est alors que le prévenu, qui passait à côté, se met à dire :

« F... y donc vot' poing sur la gueule ! »

LE PRÉVENU. — Je disais ça comme j'aurais dit autre chose... Dame ! il voulait se faire coffrer, je lui indiquais c'moyen là... c'était un simple conseil, mon juge !

« Et, au lieu d'arrêter l'autre qui le suppliait de le fourrer au bloc, c'est moi que l'agent empoigne au collet et qu'il flanque à l'ombre !... Elle est raide, celle-là !... faut avouer que j'ai pas de veine !... »

Malgré le proverbe qui dit que les conseillers ne sont pas les payeurs, ce sera le polisseur qui paiera ; il est condamné à un mois de prison.

— Accordez-moi la loi Bérenger, j'étais ivre, je ne savais ce que je faisais ! clame le prévenu.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

SCÈNE DE SAUVAGERIE. — Il y a quelques jours, un cultivateur de soixante-douze ans était renversé par deux cyclistes, à 200 mètres environ de sa maison. Grièvement blessé, le vieillard ne pouvait se relever. Les cyclistes lui proposèrent alors de le transporter à son domicile. Il accepta.

Mais à peine avaient-ils couché le vieillard sur son lit que les cyclistes changeaient d'attitude. Tandis que l'un d'eux immobilisait un bras du malheureux blessé, l'autre, saisissant un couteau, tranchait net l'artère humérale. Par la blessure béante, le cultivateur perdit tout son sang ; il expira bientôt. Alors les bandits dévalèrent la maison, puis ils prirent la fuite. Ils ont été arrêtés.

L'ISLE-JOURDAIN.



TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE. — Un charpentier travaillait sur un échafaudage.

Tout à coup, à la suite d'un faux mouvement, le malheureux perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, d'une hauteur d'environ 6 mètres.

Ses camarades se précipitèrent, le relevèrent et requirèrent les soins d'un médecin qui constata la fracture de plusieurs côtes avec complications internes possibles. BORDEAUX.



ÉCRASÉ PAR UN TRAMWAY. — Plusieurs jeunes gens, parmi lesquels un matelot, traversaient une rue devant un tramway. L'avant du véhicule électrique projeta le matelot sur le sol et les roues avant lui fracturèrent les deux cuisses et le bras gauche.

Engagé sous la lourde voiture, le malheureux dut être délogé par les pompiers. Il a succombé à l'hôpital. BORDEAUX.



EXPLOSION DANS UN TUNNEL. — Trois ouvriers occupés au percement d'un tunnel ont été atteints par une explosion de dynamite. Deux sont morts sur le coup ; le troisième, âgé de trente-quatre ans, a été transporté à l'hôpital. Il porte des blessures multiples et son état inspire de très grandes inquiétudes. PAU.

Le tribunal lui octroie, en outre, cinq francs d'amende pour ivresse publique.

Un voisin charitable lui glisse à l'oreille.

— Ne vous défendez pas davantage, ou vous allez attraper les travaux forcés ?

Quant à Veauséant, il se campe humblement devant le tribunal et s'écrie :

— Je demande à faire le mois de prison à sa place !

Le président donne à un garde l'ordre de mettre l'infortuné vagabond à la porte.

MONSIEUR BARBE-BLEUE

Deux prévenues sont assises, côte à côte, au banc de la police correctionnelle.

Une jeune femme à la toilette extravagante, au chapeau monumental ; et une autre plus âgée et plus modestement vêtue, mais qui arbore sur sa tête un couvre-chef garni de coucous et de couquelicots à faire loucher tous ceux qui la regardent.

La première est Mlle Herminie, écuyère en disponibilité ; la seconde, Mme Vertuchoux, concierge.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes prévenues, l'une et l'autre, de voies de fait...

VIII

L'AFFAIRE. LA LOUPE.

Monsieur Rambert était de fort méchante humeur.

Debout contre la croisée, le chapeau sur la tête et la canne à la main, il regardait rageusement la pluie tomber...

Une pluie violente, à larges gouttes qui se plaquaient en crépitant contre les vitres ruisselantes, rebondissaient sur les pavés, se délayaient dans les ruisseaux gonflés...

Dehors, les rares passants filaient vite sous leurs parapluie vernis d'eau.

Les filets liquides, qui, compactes, zébraient le ciel, fouettaient sanspitié le dos des piétons fuyant devant l'averse.

Les femmes, affolées, se retroussaient immédiatement.

On voyait s'agiter de charmants petits pieds, et se trémousser de lestes mollets dans des bas noirs bien tirés...

La rue, sous la pluie, n'était pas aussi laide qu'on aurait pu croire.

Le spectacle, — banal en soi en temps ordinaire, puisqu'il se renouvelle quotidiennement le même, — y gagnait un charme d'une saveur particulière.

Néanmoins, M. Adolphe ne paraissait goûter aucun plaisir dans la contemplation en laquelle il s'absorbait.

Rien ne le déridait.

Sur son front, un pli d'irritation s'était creusé, qui ne le quittait plus.

Ses petits yeux gris, devenus ronds comme des boules de loto sous l'effort qui les contractait, semblaient vouloir se métamorphoser en menaçantes balles de revolver.

Heureusement, cette mimique était des plus inoffensives.

Cela n'empêchait pas le petit rentier de gronder sourdement en lui-même.

Concevait-on une chose pareille ?

Vraiment, il n'y avait qu'à lui qu'il en arrivait de semblables !

C'était fait exprès !

Durant les premières heures de la matinée, le temps avait été superbe. De jolis nuages blancs, roses, dorés, cabriolaient dans un ciel du plus bel indigo qu'amateur de bleu pût rêver.

M. Adolphe se promettait une magnifique promenade...

Avec quel bonheur, tout en respirant l'air pur du Luxembourg, il allait régaler ses canards familiers...

Hélas !

Perrette et le pot au lait !...

Voilà que, tout à coup, le vent s'élève, une rafale survient, balayant une nappe de feuilles jaunissantes, et, à l'horizon, pointe un nuage noir...

Et M. Adolphe s'inquiète.

— Est-ce que, par hasard ?...

Mais oui !...

Le nuage grandit !...

Il obscurcit le ciel.

Bah ! ce ne sera peut-être qu'une fausse alerte !...

Et comme l'heure de sa promenade arrive, M. Adolphe prend son chapeau, qu'il lustre soigneusement d'un revers de manche, et s'empare de sa belle canne.

Puis il va jeter un dernier coup d'œil au ciel avant de se risquer.

Hum !...

S'il allait pleuvoir ?...

— Prends garde, Adolphe, dit Mme Rambert, le baromètre descend !...

M. Adolphe se résigne à attendre quelques minutes !...

Et voilà qu'à dix heures précises — oui, monsieur, dix heures précises, montre en main, — heure à laquelle M. Adolphe a coutume de quitter son domicile chaque jour pour se rendre au jardin du Luxembourg, voilà qu'un grondement sourd et prolongé se fait entendre.

Mme VERTUCHOUX. — De faite ou à faire, c'est pas moi que j'ai commencé, vu que la personne ci-contre a insulté la pudibonderie bien naturelle chez une veuve qui n'a jamais eu qu'un mari.

Mlle HERMINIE. — Et combien d'amants ?

Mme VERTUCHOUX. — Pas !... aussi vrai comme nous sommes aujourd'hui lundi !...

(Par réflexion.) Au fait, non, nous sommes mardi.

LE PRÉSIDENT. — Racontez ce qui s'est passé.

Mme VERTUCHOUX. — Vêla... J'suis donc concierge ; j'ai mon devoir consciencieusement... J'ai jamais laissé un locataire attendre plus d'un quart d'heure à la porte avant de lui tirer le cordon... C'est pas pour me vanter, mais y en a pas épais comme ça !...

LE PRÉSIDENT. — Arrivez au fait.

Mme VERTUCHOUX. — J'avais loué un appartement à un nommé Auguste Valtout... y s'disait comptable, même qui y avait sur sa carte qu'il m'a donné : A. Valtout, comptable... Un galvaudeux !...

VALTOUT, se précipitant dans le prétoire. — Galvaudeux, moi ! Cette misérable pipelette ne sera fouettée que de ma main !

LE PRÉSIDENT. — Allez à votre place !... (A la prévenue.) Et vous, soyez plus convenable !

Mme VERTUCHOUX. — Ah ! ben, si je n'étais pas convenable, je lui en décrocherais d'autres épithètes que ça... Enfin pour l'orsse, le v'là

Le petit rentier dresse la tête.

Plus de doute !...

C'est l'orage.

La pluie tombe !...

Adieux, les canards !

M. Adolphe ne peut se résoudre à barboter comme eux.

Force lui est de demeurer.

Que faire ?

Le ciel est bien pris, les rues sont trempées le jardin sera plein de boue... La promenade est manquée.

Et l'œil, naguère furibond, de M. Adolphe redevient amèrement mélancolique.

Injustice des choses d'ici-bas !

Pourquoi M. Rambert est-il privé de sa promenade quotidienne ?

Il lui aurait été bien égal que la pluie tombât deux heures plus tard.

Pourquoi le soleil n'a-t-il pas brillé jusqu'à midi ?

Uniquement pour priver M. Adolphe d'aller émietter du pain aux canards.

C'est évident.

Et pourtant, que fait-il de mal en nourrissant des volatiles qui ne lui appartiennent même pas ?...

Aucun.

Il est donc absolument illégal qu'il soit privé de cette innocente distraction.

Car, maintenant, que va-t-il faire pour tuer le temps jusqu'au déjeuner ?

Sa journée est bouleversée par l'orage.

Il lirait bien son journal qui est là, sur la table, tout prêt de lui, scellé de sa belle bande rose sur laquelle on lit :

M. Adolphe Rambert.

Rentier

17, rue Bourbon-le-Château.

Le petit homme a tenu à ce qu'on le qualifiât ainsi, afin que nul n'en ignorât dans son quartier, et que les facteurs de la poste l'eussent en considération.

Il lirait donc bien son journal !...

Mais il a l'habitude invétérée de ne faire cette lecture qu'en absorbant son café. Il trouve cela plus digestif.

S'il agit autrement, il craint fort d'être malade.

Et pourtant, la pluie tombe toujours !...

C'est désolant.

M. Rambert soupire... et il se décide à aller remettre son chapeau à la patère et sa canne dans le porte-parapluies.

Puis il rentre dans la salle à manger où Mme Rambert pénètre en même temps que lui, un grand tablier sur son ventre bedonnant et portant un comptoir d'une main, un sac de raisins de l'autre.

Elle s'assied à la table, prend les grappes et, un par un, elle examine les grains.

Aucun n'échappe à son examen scrupuleux. Tous ceux qui sont tarés, tachés, ridés, piqués, elle les condamne, sans appel, et l'exécution est immédiate.

D'un coup de ciseau, crac, le grain indi ne est tranché.

Et la grappe une fois expurgée, méritant enfin l'honneur d'être mangée par M. Adolphe ou par sa femme, est couchée délicatement dans le comptoir.

Pour cet important travail, méritant toute l'experte attention d'une excellente ménagère, la bonne madame Rambert a gratifié son nez d'une paire de bésicles.

Ce n'est pas trop pour le parfait accomplissement de sa tâche.

En effet.

Souez donc !

Si jamais un grain gâté allait s'écraser sous la dent délicate et puriste de M. Adolphe !

Désastre irréparable qui empoisonnerait tout le déjeuner du petit homme !

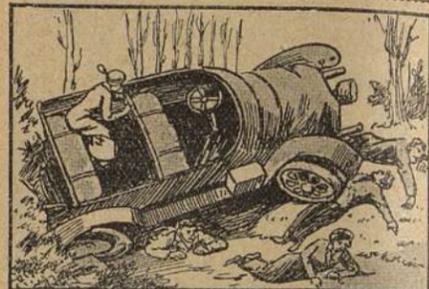
Pareil malheur ne doit pas, ne peut pas lui être réservé.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN. — Une garde-barrière du passage à niveau de la route de Florac, aperçut une femme qui traversait la voie ferrée au moment où le train de marchandises 3729 arrivait à toute vitesse. Vouant sauver l'imprudente, elle se précipita à son secours, mais le temps lui manqua. La locomotive surgit soudain et broya étroitement les deux malheureuses. MONTELIUS.

SEPTUAGÉNAIRE ASSASSINÉ. — Un homme, âgé de soixante-dix ans, cultivateur à Auriat, a été assassiné, alors qu'il revenait de la fête patronale de Sauvatiat (Haute-Vienne), en compagnie d'un sourd-muet. Ce dernier, que l'on présume être l'assassin a été arrêté. LIMOGES.



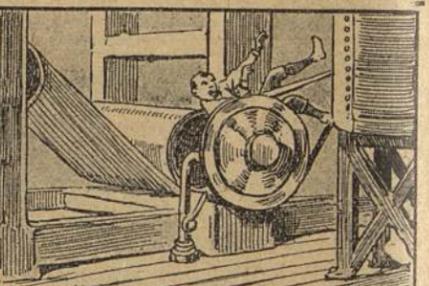
ACCIDENT D'AUTO. — Un très grave accident d'automobile est survenu, sur la route nationale n° 99, à Saint-Privat.

La sœur d'un ancien député de Saint-Affrique a été tuée, ainsi que son chauffeur qui avait été projeté sous l'auto.

L'ancien député, sa femme et une amie ont été légèrement blessés. SAINT-AFFRIQUE.



ACCIDENT DANS UN CIRQUE. — Au cours d'une représentation donnée par un cirque, une artiste équilibriste est tombée du haut d'un fil de fer et s'est blessée à la tête et au côté droit. CHAROLLES.



ÉCRASÉ PAR UN C. LINDE. — Un gamin de huit ans, fils d'un employé d'octroi, s'étant suspendu derrière le réservoir à eau d'un cylindre à vapeur, se laissa choir subitement sur le sol.

Dans sa chute, il se fracassa le crâne et eut la partie basse du corps écrasée par une des roues du véhicule supportant le réservoir.

La mort fut instantanée. NIMES.

troisième, vu que la seconde s'était fait pincer en flagrant délit avec le garçon boucher...

Cette troisième (designant sa coprévenue), la v'là !... Quand elle est venue me dire qu'elle était Mme Valtout, saperlipopette !... j'en ai bondi, vu la pudeur de mon sexe.

Mlle HERMINIE. — Elle m'a traitée de tous les noms.

Mme VERTUCHOUX. — Elle m'a invecivée de sale pipelette, vide-pot-de-chambre des locataires !

Mlle HERMINIE. — Elle a laissé tomber son balai sur mon dos !

Mme VERTUCHOUX. — Elle m'a empoignée aux cheveux qu'elle m'en a arraché une mèche que j'ai déjà dépensé trente-deux francs cinquante pour les faire repousser, mais il ne veut rien savoir !

(On entend différents lémoins.)

Un locataire vient affirmer que, dans la maison, on appelait le comptable : M. Barbe-Bleue.

Valtout proclame sont droit à la polygamie. Il fait passer son bail sous les yeux du tribunal.

Il n'y a aucune clause lui interdisant de voltiger de la brune à la rousse, en passant par la blonde.

Conclusion : quinze jours de prison, avec sursis, pour l'une et l'autre de ces dames.

JULES DEMOLLIENS.

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

QUATRIÈME PARTIE

Les Exploits de Bamboche

XXXI (Suite.)

« Maintenant, c'en est fait !
« Il faut payer ma dette et accomplir le sacrifice.
« Il faut épouser cet autre !... que je déteste de toute la force de mon amour pour vous.
« Mais cela ne sera pas ! oh ! non... je le jure.
« Plutôt la mort ! oui, la mort, vous m'entendez, Ludovic.
« J'ai encore à vivre dix jours pleins à partir de demain.
« Dans onze jours, le baron de Val-Puiseaux viendra réclamer la rançon du petit Jean.
« Il n'aura que mon cadavre !
« Adieu ! ô mon bien-aimé... Adieu à cette vie que vous m'avez conservée, qui eût été si belle près de vous, et que je ne puis ni ne veux donner à un autre.
« Écrivez-moi... Dites-moi que vous m'aimez, ne me laissez pas ainsi désespérée.
« Ludovic, au nom de notre amour, venez au secours de votre pauvre Marie, qui bientôt mourra en prononçant votre nom. »
A la lecture de cette lettre, le jeune homme, éperdu, hors de lui, fit les projets les plus extravagants.
Il voulait provoquer le baron de Val-Puiseaux, lui proposer un duel à mort, un de ces terribles duels à l'américaine où la chance a plus de part que l'adresse. Il le chercha, et par bonheur ne le trouva pas.
Car il est à supposer que ce misérable n'eût pas reculé devant l'assassinat.
Il lui était si facile, avec les Arpettes, de faire disparaître un homme !
Ludovic, d'autre part, voulait enlever Marie, l'emmener avec lui, passer à l'étranger et l'épouser en Angleterre ou en Amérique.
Il lui avait écrit une lettre pleine de passion et de fièvre qui, loin de calmer l'exaltation de Marie, l'avait encore augmentée.
Naturellement, il l'assurait de son amour, la suppliait d'être calme, et de ne prendre à aucun prix de résolution désespérée.
Il lui fallait attendre les événements qui pouvaient, qui devaient être favorables pendant cette si courte période de dix jours.
Oh ! certes, on ferait l'impossible pour cela.
Puis il terminait en disant :
« Si au dernier moment il vous faut subir l'implacable fatalité, si vous devez vous réfugier dans la mort, venez près de moi, nous mourrons ensemble !
« Près de vous, Marie, ma chère adorée, la mort me sera douce...
« A bientôt, n'est-ce pas ? et quoi qu'il advienne, nous serons pour jamais réunis. »
Le jeune homme raconta tout cela d'une voix brève, hachée, à Bosco, et celui-ci tout songeur cherchait un remède à cette situation qui était réellement terrible.
Ah ! mille tonnerres, ses amis avaient en ce moment une rude guigne.
Si du moins il avait pu les retirer de là en faisant le sacrifice de sa peau !
Mais non ! rien n'allait... il avait déployé des trésors d'audace, de ruse, d'énergie, d'endurance, tout cela en pure perte.
Et tout en marchant à petits pas dans

la chambre de l'étudiant, tout en ronchonnant et en se donnant de grandes claques sur les cuisses, il se torturait le cerveau pour en faire jaillir une idée.
Il finit par se calmer peu à peu en sentant germer dans son esprit, si fertile en expédients, un projet original.
— Allons, patron, dit-il à Ludovic, secouez-vous un peu.
« Du nerf ! sang dieu...
« Tout n'est pas perdu !... vous avez encore dix jours... et en dix jours les hommes de notre trempe ont de quoi retourner le monde.

XXXII

En s'affiliant aux Arpettes, Bosco n'avait pas perdu son temps et sa peine.
S'il n'avait pas réussi à se servir, comme il l'espérait, des jeunes gredins pour ses entreprises personnelles, du moins avait-il appris deux choses très importantes.
La première était la part qu'avait prise le Petit-Filateur dans la double catastrophe qui frappait Léon Richard et Mimi.
La seconde était le lieu du guet-apens où la jeune fille devait être attirée pour subir les plus infâmes violences.
Si donc Bosco n'avait pas pu préserver le fiancé de Mimi, du moins avait-il sauvé la pauvre enfant des misérables qui allaient à tout jamais la souiller.
Il lui fallait maintenant chercher Léon, dont on était toujours sans nouvelles, et empêcher le Petit-Filateur de recommencer ses odieuses tentatives, et arracher Marie au baron de Val-Puiseaux.
On conviendra que, pour un pauvre diable, hier encore sans feu ni lieu et aujourd'hui sans autres ressources que son ingéniosité, sa vaillance et son désir de bien faire, il y avait des difficultés presque insurmontables.
Il n'hésita pas, néanmoins, et, comme pour les Arpettes, il joua carrément son va-tout.
Il allait reprendre tout d'abord une idée ou plutôt creuser une idée qui depuis quelques jours le tracassait.
Comment le baron de Val-Puiseaux avait-il réussi à retrouver l'enfant de la princesse Bérésoff et à quels mobiles obéissait-il en le ramenant à ses parents ?
Comment cet enfant cherché avec acharnement et en pure perte par la police parisienne, avait-il été mis ainsi, à point nommé, sur le chemin du baron ?
L'amour seul de Marie, la charmante sœur de la princesse, était-il en cause ?
Et Bosco se disait, en songeant à Val-Puiseaux :
« Toi, je te surveillerai...
« Ah ! si je n'avais à faire que cela !...
« Malheureusement, le temps pressait, et le bon vouloir du pauvre Bosco ne pouvait ni lui procurer le don d'ubiquité, ni doubler la durée des jours.
« En vérité, lui seul avait conservé sa raison au milieu de ces catastrophes qui frappaient cruellement, à droite et à gauche, ses amis les plus chers.
« Tout d'abord on allait s'occuper de Léon.
« Bosco pria Ludovic de chercher à l'Assistance publique si le malheureux fiancé de Mimi se trouvait dans un hôpital quelconque.
« Bosco ne pouvait croire que le jeune homme eût succombé, comme avait voulu le lui faire entendre en mourant le misérable Côtes-en-Long.
« L'interne de suite se mit en quête, après avoir fait à Mimi et à sa mère une visite dont les deux pauvres femmes avaient grand besoin.
« Ah ! qu'il était cruel et navrant, cet isolement des malheureuses créatures qui, après avoir entrevu un rayon de bonheur, maintenant retombaient dans la plus horrible infortune.

Ludovic, si douloureusement atteint lui-même, était un mauvais consolateur, et sa peine s'augmentait de celle des deux femmes qu'il était impuissant à secourir.
Pour la seconde fois, Bosco lui avait demandé carte blanche, quelques jours de liberté, avec tout ce qu'il avait d'argent disponible.
Sans être riche, le père de l'interne possédait une honnête aisance et adorait son fils.
Le jeune homme lui avait fait part de son amour pour Marie, des circonstances dramatiques dans lesquelles cet amour était éclos, et des espérances qu'il avait conçues en vue d'une prochaine union avec la jeune fille.
Le père avait approuvé cet amour, tout en craignant au dernier moment un mécompte pour son fils.
Aussi, quand ce dernier vint, la mort dans l'âme, lui annoncer que tout était gravement compromis, ne fut-il pas outre mesure étonné.
Il s'empressa de le consoler et de lui demander en quoi il pourrait lui être utile.
— Il me faut de l'argent... beaucoup d'argent.
— Auras-tu assez de quatre mille francs ?
— Je pense que oui...
— Tiens, mon enfant, prends ces quatre billets.
« Je souhaite qu'ils te soient d'un bon secours.
« Il les remit à Bosco qui les empocha sans plus de façon, avec la désinvolture d'un homme qui toute sa vie a palpé des millions.
— Ça, patron, voyez-vous, c'est comme qui dirait les dernières catouches, fit-il en prenant congé.
« Ils se serrèrent la main et se séparèrent.
« Ludovic partait à la recherche de Léon et Bosco se rendait au marché du Temple.
« Au lieu d'aller directement à l'Assistance publique, l'interne pensa qu'il serait préférable de parcourir tous les hôpitaux de Paris.
« Il aurait ainsi des renseignements plus rapides et plus complets, en interrogeant ses collègues qui connaissent tous les malades de leur service.
« Cela lui prendrait tout au plus une journée.
« Il arrêta une voiture et se fit conduire à Lariboisière.
« Le hasard le servait à souhait.
« Le premier interne auquel il s'adressa, un de ses bons amis, avait précisément dans sa salle des hommes un blessé répondant au signalement du peintre.
— Et comment se trouve-t-il ? demanda Ludovic, incapable d'attendre plus longtemps.
— Un peu mieux.
— Est-ce grave ?
— Avec tout autre, c'eût été mortel.
« Mais lui, taillé en pleine force, ne s'en sentira plus d'ici trois semaines.
— Ah ! mon cher, tu ne te doutes pas de la joie que tu me causes.
« Je m'intéresse à lui comme à un frère.
« En somme, qu'a-t-il attrapé ?
— Des plaies contuses, des ecchymoses... des coups portés avec une violence sauvage, plus une plaie au sommet du poulmon gauche.
« Il a eu pendant vingt-quatre heures un délire furieux.
« Maintenant, il est plus calme et commence à raisonner.
« Du reste, tu vas t'en assurer par toi-même.
« Ils arrivaient en ce moment dans la salle et faisaient un geste d'étonnement à l'aspect de deux hommes debout à la tête du lit.
— Tiens ! le commissaire et son chien, dit sans façon l'ami de Ludovic.

« Ils ne le lâchent pas... hier déjà ils l'ont interrogé pendant près d'une heure... à tel point que j'ai dû les empêcher de continuer, dans l'intérêt du patient.
« On dirait, ma parole, qu'ils voudraient en faire un prévenu.
— C'est généralement le rôle de la police de faire payer les coups à ceux qui les ont reçus...
« Ils s'approchèrent et entendirent le commissaire dire au blessé :
— Quelles sont donc vos relations avec M. Gontran Laramie que vous dénommez aussi, d'ailleurs comme tout le monde, le Petit-Filateur ?
« D'une voix lente, lourde, embarrassée, Léon répondait, sans voir, car ses paupières tuméfiées ne pouvaient encore s'ouvrir :
— Je ne connais pas... Gontran Laramie...
— Vous ne l'avez jamais vu ?...
— Si... une fois... pour lui tirer les oreilles.
— Pourquoi ?...
— Parce qu'il insultait... ma fiancée...
— Réfléchissez bien à ce que vous allez répondre.
« Hier, dans votre délire, vous prononciez son nom avec l'accent de la haine la plus vive.
« Vous le traitiez de misérable, de faussaire, de voleur, d'assassin...
— C'est possible... parce que, voyez-vous, sa famille, c'est un joli paquet de crapules... des gens capables de tout...
« Le secrétaire écrivait agilement et de temps en temps lançait à Léon un regard aigu, pétillant d'intelligence.
« Parfois, ses lèvres fines se crispaient légèrement sous un léger sourire chargé d'ironie en entendant son patron.
« Celui-ci gravement pontifiait.
« Les paroles de Léon le scandalisaient.
« Comment ! ce prolétaire, ce simple ouvrier avait l'audace de qualifier ainsi des gens deux cents fois millionnaires !
« En vérité, c'était à douter qu'il eût son bon sens.
« Il reprit d'un ton plus bas, comme s'il eût voulu faire entendre aux deux internes qu'ils étaient indiscrets :
— Songez que vos propos concernant des personnes si honorables constitueraient une diffamation, si...
— Je m'en f... un peu, dit Léon énervé, encore un peu délirant, et naturellement sans concevoir la gravité de ses paroles.
— Prenez garde !
« Je suis dans l'exercice de mes fonctions, et je vous somme d'être convenable...
— Et moi, je vous somme... de me fiche la paix...
« Comment ! je suis aveuglé... à peine si je puis entendre et répondre... je suis incapable de mouvement... tout mon corps est une plaie et vous avez la barbarie... de me tyranniser ainsi...
— Je représente la justice, à laquelle vous devez des égards...
— Eh ! je m'en f... aussi, de votre justice, de votre boutique, de votre police qui n'ont même pas su me protéger... parce que je suis un populo...
— Écrivez ! écrivez tout, s'écria le commissaire dont le malheureux blessé, dans son délire, venait de se faire un mortel ennemi.
« L'ami de Ludovic intervint.
— J'ose espérer, monsieur, dit-il avec une convenance et une dignité parfaites, que vous n'allez pas rendre ce malheureux jeune homme responsable de paroles dont il est absolument incapable de concevoir la gravité.
— Vous dites, monsieur ?
— Absolument incapable, et j'en témoignerais au besoin.
— Il raisonne parfaitement, et n'a plus de fièvre.
— Monsieur, vous pouvez être le modèle des commissaires, mais permettez-moi de révoquer en doute vos connaissances médicales.
— Qui êtes-vous, monsieur ?
— L'interne du service...
— Vous êtes bien osé pour...
— Pour parler comme je le dois à un commissaire... et lui dire ce que je pense ?...
« Mais j'agis de même en présence du procureur général...
« Je représente ici mon chef... et je ne relève que de ma conscience et de lui.
« Fatigué par cette discussion, Léon recommença à divaguer un peu, tout en conservant une demi-lucidité.
Ludovic Montigny s'était approché de

lui, et doucement, avec d'admirables inflexions, lui parlait.

Plus rogue et plus furieux que jamais, le commissaire se retirait en disant :

— Je reviendrai !

« Cet homme accuse une des plus hautes personnalités du monde parisien d'avoir tenté de le faire assassiner. Il faut tirer au clair cette affaire. »

« Ah ! pardieu ! il a bon dos, le Petit-Filateur, avec les parasites qui le grugent, les catins qui le rongent, les maîtres chanteurs qui veulent le rançonner. »

Il disparut à ces mots, sans saluer, en véritable argousin matiné de goujat.

— Voilà qui est un peu fort s'écria Ludovic indigné.

« Cette brute de policier prétendrait transformer en maître chanteur ce brave garçon, le plus honnête et plus loyal des hommes... »

— C'est assez la coutume de ses congénères, fit l'ami.

« Mais tranquillise-toi, je veillerai sur lui. »

— Je viendrai, du reste, deux fois le jour.

« Pauvre Léon ! il devait se marier quand ce malheur lui est arrivé. »

« Sa fiancée va venir le voir... elle ignore encore où il est... le croit mort... »

« C'est navrant. »

« Je te la recommande comme si elle était ma propre sœur. »

« Tu prendras sur toi de la faire entrer en dehors des heures de visite. »

— Entendu, mon cher ami.

— Tu la laisseras près de lui le plus longtemps possible... »

— Oui ! oh ! oui, monsieur Ludovic, interrompit la voix sèche, haletante de Léon qui entendait.

« Mimi... ma pauvre chère Mimi... »

« Comme vous êtes bons tous deux, et comme je vous remercie !... »

Et ses mains cherchaient, avec des gestes d'aveugle, les mains des deux jeunes gens qui lui rendaient une amicale étreinte.

— A bientôt, mon cher Léon, à bientôt, fit Ludovic ; je vais prévenir Mimi.

« Soyez calme... Ce n'est plus pour vous qu'une question de jours et vous retrouverez le bonheur. »

Puis il partit, en murmurant :

— Et moi, jamais !...

XXXIII

Arrivé au Temple, Bosco pénétra délibérément dans une de ces boutiques où l'homme le plus dépenaillé entre comme le dernier des vagabonds et d'où il sort costumé en copurchic irréprochable.

On ne vend pas au Temple que du « décrochez-moi ça » fourbu, démoli par l'usure.

Il y a encore des articles à peine défraîchis, n'ayant presque pas été portés et offrant l'illusion du neuf.

Ce sont des objets dont on s'est défait par caprice ou par nécessité, pour une tache, une irrégularité insignifiante, un rien.

Les marchands, qui vous font l'article d'une façon pressante, vous disent que c'est mieux que du neuf et ils n'ont pas tout à fait tort.

Les vêtements de choix vendus au Temple ont du moins cela de particulier qu'ils n'ont pas l'air de sortir des mains de l'ouvrier, avec cette rigidité, ce luisant, ce manque de plis indiquant le trop neuf.

Bosco se fit débiller un véritable monceau de costumes.

Il essaya, critiqua, marchandait, conta une série de gaudrioles qui firent rougir la fille du marchand, allumèrent sa femme et amenèrent le rire sur ses lèvres circonspectes.

On le prit pour un cabotin, et on lui témoigna cette condescendance que tous les Parisiens ont pour les mentons bleus.

Il choisit deux costumes : l'un pour le matin, l'autre, plus habillé, pour les visites et la promenade.

Ils lui allaient à ravir et, ma foi, Bosco, ainsi costumé, avait réellement fort bon air.

On eût dit un fils de famille pour de vrai, quand il fut ganté, chaussé, coiffé, pourvu de linge irréprochable.

Il avait l'air si bon enfant qu'on lui fit de sérieuses concessions, s'il voulait promettre sa pratique.

Bosco promit tout ce qu'on voulut et, pour témoigner son contentement, offrit aux dames chacune un bouquet de roses, et convia l'homme à prendre un bock.

Le marchand remercia et dit :

— Puisque vous êtes si bon garçon, je régale d'un moss.

— Accepté !

On trinqua, et, tout en se rafraîchissant, Bosco demanda si par hasard on ne pourrait pas lui procurer une malle, un carton à chapeau et un petit nécessaire de toilette, avec tous les ingrédients et appareils pour « se faire la tête ».

— Je m'en doutais bien, fit le marchand.

« Monsieur est acteur. »

— A quoi voyez-vous ça ? répondit Bosco, sans dire ni oui ni non.

— A votre façon de causer, de marcher, de vous promener, de vous tenir, de faire vos gestes.

« Et puis, vous demandez du fard, des pinceaux, des tampons, des pattes de lièvre... »

— On voit, dit Bosco impassible, que vous êtes observateur.

— N'est-ce pas ?

légèrement le bord des paupières, donna une teinte un peu bistrée et fit claquer sa langue.

— Ça y est ! J'ai attrapé du premier coup les yeux culottés d'un pâle noceur.

Il regarda de nouveau et très attentivement la photographie et continua de monologuer.

— ... Un petit grain de beauté sur la pommette gauche... »

« Voilà qui est fait ! »

« Quelques lignes imperceptibles sur les tempes que j'ai moins chiffonnées, un peu de rouge aux lèvres... »

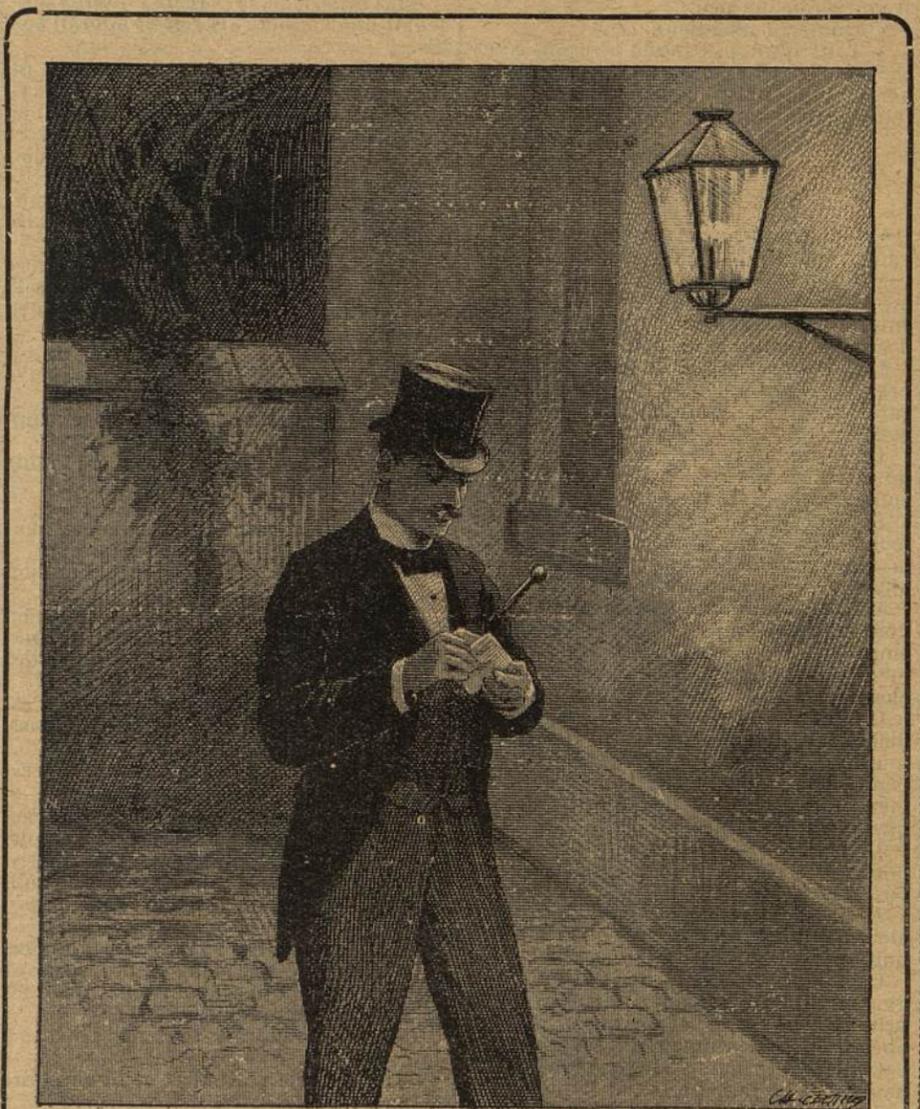
« J'y suis... c'est frappant !... »

« Seulement je suis légèrement plus corsé... »

« Bah ! j'en serai quitte pour accentuer l'air vanné du particulier. »

« Et maintenant, mons Bosco, allez-y ! »

Il se rhabilla, mit son revolver dans sa poche, prit son argent et ses billets serrés dans un portefeuille, descendit et gagna la rue.



○ ○ ○ LE SECRET DE GERMAINE. — A la lecture de cette lettre, ○ ○ ○
○ ○ ○ le jeune homme fit des projets extravagants. ○ ○ ○

« Et l'on vous reverra ? »

— Ma foi ! avec le plus grand plaisir.

Il demanda sans façon la faveur d'embrasser les dames, serra la main de l'homme, et après avoir soldé, appela un commissionnaire.

Il lui fit prendre la malle et lui dit de marcher jusqu'à la prochaine station de voitures.

Là il monta dans un sapin et se fit conduire à un hôtel de très modeste apparence, situé rue Amelot.

Il était sans doute connu, car le garçon qui le reçut ne lui demanda rien et, sans observation, monta la malle dans une chambre au deuxième étage.

Quand il fut seul, Bosco se mit en bras de chemise et ouvrit le nécessaire où se trouvaient les ingrédients et ustensiles à farder.

Puis il tira de sa poche une photographie notablement agrandie qu'il fixa devant lui.

Alors, avec d'innombrables précautions et une dextérité indiquant une certaine habitude de ce genre d'exercice, il fit sa tête, comme on dit en argot de coulisses.

Il travailla surtout ses yeux, rougit

Arrivé sur le boulevard Beaumarchais, il prit de nouveau une voiture et dit au cocher :

— Rue de Provence, numéro 3.

Pendant qu'il roulait, Bosco, monologuant selon son habitude, murmurait entre ses dents :

— Sûrement il est parti, comme ça lui arrive souvent, attraper sa culotte à Monaco.

« Les journaux de ce matin l'ont positivement annoncé. »

« Bon Dieu ! si le hasard voulait qu'il y ait eu empêchement à son départ ! »

« Qué tuile sur la sorbonne au pauvre Bosco ! »

« Mais, as pas peur et va de l'avant ! »

« Tu travailles pour tes amis... ceux qui t'ont tiré de la limonade épaisse où tu barbotais, mon vieux Bosco ! »

Le cheval, par bonheur, n'était pas trop mauvais et trottaient assez dru.

On arriva bientôt rue de Provence. Hardiment, Bosco se présenta pour parler à M. le baron de Val-Puiseaux.

— Monsieur le baron est sorti, répondit le concierge avec un respect qui fit penser à Bosco : « Je suis bien dans la

peau de mon bonhomme, et l'on me prend évidemment pour lui. »

— A quelle heure pensez-vous qu'il soit visible ? dit-il au concierge.

— Ma foi, voici M. Constant qui mieux que moi pourra le dire à Monsieur.

M. Constant, c'était Radis-Noir, le factotum, l'âmedamnée de Val-Puiseaux.

Il s'approcha, salua respectueusement Bosco, qui répondit par un signe de tête un peu hautain.

Au fond, le brave garçon n'en menait pas large et avait une peur affreuse d'être reconnu.

Non pas qu'il craignît pour lui, mais si son subterfuge était éventé, il ne pourrait plus servir en aucune façon ses amis.

Radis-Noir, en serviteur bien stylé, disait à Bosco :

— Monsieur sera bien contrarié de n'être pas là pour recevoir Monsieur.

« Mais il croyait Monsieur parti pour Monaco... »

« Du reste, tout Paris le croit également. »

— Tout-Paris est bien bon, fit Bosco d'une voix canaille.

« Mais c'est un coup que je lui ai monté, à ce vieux mufler de « Tout-Paris ». »

— Monsieur est bien libre de ses actes, fit avec déférence Radis-Noir.

— C' pas, hein !... M'sieu Chose !... »

« Avec ça que c'est pas drôle d'être bassiné, rasé, scié, em... bété par un tas de gens. »

« Je suis ici incognito pendant qu'on me croit à Monaco... »

« Pas un mot, c' pas ! hein, m'sieu Chose ? »

— Monsieur peut compter sur ma discrétion.

— T'nez ! prenez donc ces deux boutons de culotte, dit-il en lui tendant deux louis... »

« Et vous aussi, hé, le cloporte. »

Radis-Noir et le concierge se confondaient en remerciements.

Bosco reprit de son ton canaille :

— Votre patron saura seul que je suis resté ici.

Puis il ajouta d'un ton confidentiel, à tout hasard, pour tâter Radis-Noir :

— La chose en vaut la peine.

Radis-Noir le regarda d'un air entendu et reprit :

— Est-ce que Monsieur viendrait encore pour l'affaire de la petite Mimi et de son amoureux ?

Bosco eut un tressaillement rapide et son cœur battit.

Alors, clignant de l'œil, il regarda le concierge à la dérobée, puis répondit, évasivement :

— Peut-être.

— Oh ! Monsieur peut avoir confiance en lui... il sait tout... »

« Monsieur le baron l'emploie autant que moi. »

— Oui ! pensa Bosco, ce monsieur le baron de Val-Puiseaux me fait l'effet d'être une jolie crapule, à en juger par ses auxiliaires et les besognes qu'il leur commande.

Puis il ajouta :

— Je suis sans nouvelles de la donzelle et du gigolo.

— Ah ! monsieur ne sait pas... »

— Non... »

— Le pauvre Côtes-en-Long, qui représentait si bien les travestis, est mort... »

— Ah ! bah !... pas possible... »

— Et aussi Bec-Salé... »

— Connais pas... fit Bosco avec assurance.

— Nous l'appelions ainsi entre nous, à cause du grain de sel qu'il portait sous la langue.

« Mais monsieur sait bien... »

« C'était Justin... »

— Ah ! oui, Justin... »

« Du diable si je sais ce qu'il veut dire, pensa Bosco, retenant sa langue de peur de tout perdre. »

— Enfin, le valet de chambre de Monsieur... qui servait chez madame Françoise d'Argent.

— Ah ! chouette... »

« Un joli marlou que votre Justin... »

« Et vous dites qu'il est claqué... »

— Monsieur devrait savoir, puisqu'il est au service de monsieur... »

— Il a fichu le camp... je le croyais en bordée.

— Il a été tué ainsi que Côtes-en-Long, par Bosco... »

(La suite au prochain numéro.)

LES ENNEMIS DE M. LUBIN

Grand roman policier

PAR CONSTANT GUÉROULT

PROLOGUE

Après l'absinthe

VIII (Suite.)

LA PISTE.

Quatre portes donnaient sur ce corridor au milieu duquel aboutissait un petit escalier conduisant sous les combles, mais si étroit, qu'il avait échappé aux regards de l'assassin.

— Ces chambres sont-elles occupées ? demanda M. Lubin.

— Pas une, répondit le concierge, qui était sur le carré ; elles sont toutes fermées à double tour, et j'en ai les clés en bas ; il ne peut donc être là.

— Ni dans les combles ? dit M. Lubin, car il a passé devant ce petit escalier, je le vois à la trace de ses pas, qui continuent dans le corridor.

Et il suivit ces traces, faciles à distinguer à la lumière de son flambeau.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la fenêtre qui ouvrait au dehors sur une petite cour.

La marque des souliers boueux de l'assassin s'arrêtait là.

M. Lubin étendit la main qui tenait le flambeau et regarda.

Au-dessus, au-dessous, à droite et à gauche de la fenêtre, rien qui pût faciliter une évasion.

Le mur tout nu, rien de plus.

La lumière ne portait pas jusqu'au point où le meurtrier était assis, les yeux fermés, attendant la mort et trop absorbé pour rien entendre.

— Il n'a pu passer par ici, dit M. Lubin, il a donc dû revenir sur ses pas, reprenons notre piste.

Et courbé jusqu'à terre, il recommença à étudier les traces qui l'avaient guidé jusque-là.

Il retrouva, très nette et très distincte, la marque des souliers, mais pas une dont le bout fût tourné du côté du carré, pas une qui se croisât avec celles qu'il venait d'observer.

Le meurtrier avait parcouru une seule fois le corridor, s'était arrêté à la fenêtre, et n'était pas revenu sur ses pas, voilà qui était évident.

— Diable ! diable ! murmura M. Lubin en se grattant le front, je ne puis pourtant pas admettre qu'il ait fait un saut de cinq étages, où donc a-t-il pu passer ?

Il ajouta en montrant la fenêtre :

— C'est absurde, insensé, absolument impossible, et pourtant c'est là évidemment que doivent se concentrer nos recherches.

Et il se mit à étudier toutes les parties de la fenêtre avec une minutieuse attention.

— Ah ! s'écria-t-il enfin, voici de la boue encore humide et des marques de clous sur l'appui de cette fenêtre.

— Se serait-il suicidé ? demanda Jacques.

— Allons donc ! répondit M. Lubin avec un sourire méprisant, est-ce que ces hommes-là se suicident ?...

— Cependant, je ne vois pas d'autre explication...

— Et comme celle-là est inadmissible, continuons nos recherches, et nous finirons par trouver la solution de ce qui nous semble impossible. L'assassin est capable de tout pour échapper à l'échafaud et j'en ai vu accomplir de véritables miracles... Mais tenez, en voici précisément un. Savez-vous où je retrouve la marque des souliers ? Là, sur cette bordure de plâtre, où n'oserait se hasarder un chat, c'est donc par là qu'il a osé...

Il fut interrompu par un épouvantable fracas.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? dit

Jacques, on dirait un bruit de vitres brisées !

— Vous ne vous trompez pas, répliqua M. Lubin, une masse énorme vient de traverser un toit vitré situé juste au-dessous de cette maison et dont une partie a volé en éclats.

— Que peut être cette masse ?

— L'assassin, si je ne m'abuse, répondit tranquillement M. Lubin, car je

son gilet, et savourant voluptueusement une prise :

— Eh bien, murmura-t-il, il doit être dans un joli état ; si son corps n'est partagé qu'en vingt lambeaux, il peut se vanter d'être « veinard ».

Depuis quelque temps M. Lubin se laissait envahir par les locutions modernes, au grand scandale de ses amis du café du Pas-de-la-Mule, personnages

ment empreintes sur cette bordure et absolument semblables à celles que porte le carreau de ce couloir ?

— Ces traces prouvent clairement, indiscutablement que le misérable a parcouru cette voie dangereuse qui me semble bien difficile à pénétrer.

— Dites impossible... quant à présent, du moins, et comme nous avons autre chose à faire que de sonder des mystères, comme il est avéré maintenant que notre homme n'a pas laissé sa peau dans cette mer de vitres, il faut nous remettre à chercher sa piste.

— Il nous faut pourtant une base d'opérations ! comment a-t-il pu fuir ? où peut-il être caché ? de quel côté diriger nos recherches ?

— Voici ce que je suppose, répondit M. Lubin après un instant de réflexion ; il s'est engagé d'abord sur cette étroite bordure, dans l'espoir de gagner quelque fenêtre ou la maison voisine ; puis, effrayé bientôt de la témérité de cette entreprise et sentant peut-être craquer le plâtre sous ses pieds, il sera revenu sur ses pas et aura gagné le petit escalier qui conduit aux combles.

— Comment serait-ce possible ? vous venez de remarquer que partout le bout de ses chaussures était tourné vers la fenêtre, et vous en avez conclu, très logiquement, selon moi, qu'il n'avait pu revenir sur ses pas.

— Ma logique faisait fausse route et, éclairée par les faits nouveaux, elle décide qu'il est revenu sur ses pas, mais en prenant la précaution d'ôter ses chaussures pour égayer les recherches de ses ennemis, ce à quoi il a parfaitement réussi, comme vous le voyez, puisque nous sommes tombés dans le piège.

— Cela me paraît fort juste, dit Jacques Duteil, allons donc visiter les combles.

Ils gagnèrent l'étroit escalier que nous avons déjà signalé et se trouvèrent bientôt sous les combles.

C'était une vaste pièce, très longue, très basse et éclairée par quelques lucarnes.

Si le meurtrier était caché là, comme ils le supposaient, il lui était facile d'attendre ses ennemis au passage et de bondir sur eux avant qu'ils eussent le temps de se mettre sur leurs gardes.

Cependant, quoique cette réflexion se fût sans doute présentée à leur esprit, M. Lubin et son compagnon pénétrèrent sans la moindre hésitation dans l'immense grenier, le premier, parce que, ainsi que nous l'apprendrons plus tard, il était familiarisé avec les dangers de cette nature ; le second, parce qu'il avait au cœur un désespoir sans bornes et une ardente soif de vengeance.

Le flambeau à la main, ils se mirent aussitôt en quête, avançant lentement et s'arrêtant de temps à autre pour jeter autour d'eux un regard prudent.

Ils avaient déjà parcouru les deux tiers de l'immense grenier et commençaient à désespérer, quand M. Lubin, s'arrêtant tout à coup, dit d'une voix rapide et basse à Jacques Duteil :

— Attention, je vois quelque chose ramper là-bas, c'est lui.

Et tous deux, feignant de toujours chercher, se dirigèrent, en traçant de nombreux zigzags, pour ne pas éveiller les soupçons, vers le point désigné.

Ils mirent cinq minutes à y parvenir. Quand ils n'en furent plus qu'à vingt pas, M. Lubin dit bas à Duteil :

— Il nous guette, sans doute ; il faut prévenir son attaque, c'est le moyen certain de le vaincre ; cela m'a toujours réussi. Au moment où je vous toucherai le coude, nous sauterons dessus tous les deux à la fois.

— Bien.

Et ils continuèrent leur manège, portant leurs regards de côté et d'autre, mais ne perdant pas un seul instant de vue celui dont ils voulaient s'emparer et qui, croyant sans doute n'être pas vu, rampait toujours dans la pénombre qui



○ ○ LE SECRET DE GERMAINE. — Le secrétaire écrivait agilement... ○ ○

distingue ses traces sur la bordure jusqu'à un point où elle s'interrompt, laissant un espace vide d'une largeur de deux pieds.

— Je comprends, dit Jacques Duteil, la bordure a cédé sous son poids et il a été lancé dans le vide.

— C'est mon opinion, aussi serait-il convenable d'aller prendre de ses nouvelles.

— J'y cours, dit Jacques. Et il s'éloigna.

IX

UNE FAUSSE JOIE.

Quand il fut seul, M. Lubin sonda du regard la profondeur du gouffre au fond duquel étincelait la toiture vitrée de la distillerie, il examina ensuite l'énorme trouée qui venait de se faire dans cette toiture, les nombreuses tringles de fer qui en rejaillissaient de toutes parts, coupées et tordues par la violence du choc, puis il ouvrit une belle tabatière d'or, qu'il venait de tirer de la poche de

avec lesquels le lecteur ne tardera pas à faire connaissance.

Il attendait Jacques Duteil depuis un quart d'heure environ, et commençait à s'impatienter de sa lenteur, quand il le vit enfin déboucher dans le couloir, dire quelques mots aux locataires groupés sur le carré, puis accourir à lui.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, comment a-t-il supporté ce passage à travers les vitres ?

— Malheureusement, ce n'était pas lui, répondit tristement Duteil.

— Ah çà ! il s'étaient donc deux ?

— Non pas.

— Mais alors ce bruit effroyable, ces vitres volant en éclats, cette immense brèche que vous pouvez voir d'ici comme moi, qui a fait tout cela ?

— Le fragment de plâtre qui manque à la bordure, comme vous l'avez remarqué vous-même.

— Et personne avec ?

— Personne.

— C'est impossible !

— C'est l'exacte vérité, et vous pouvez aller vous en assurer vous-même.

— Mais ces traces de pas très nette-

le cachait en partie, et se dirigeait du côté de l'escalier.

Enfin M. Lubin toucha le coude à Jacques Duteil.

Aussitôt ils s'élançèrent tous deux sur l'ennemi, l'atteignirent avant qu'il eût pu faire un mouvement pour se défendre, et le renversèrent sous eux.

Mais ils se relevaient aussitôt en jetant un cri de surprise.

Le personnage qu'ils avaient pris pour l'assassin était une femme, méprise très compréhensible si l'on se rappelle qu'ils l'avaient vue ramper sous le toit dans un angle obscur du grenier.

La femme s'était relevée en même temps qu'eux.

Elle paraissait très émue et prit une attitude timide et craintive devant M. Lubin, qui l'examinait avec attention.

— Ah ça ! qui êtes-vous et que faites-vous là ? lui demanda-t-il enfin. Est-ce que vous habitez cette maison ?

— Non, monsieur, répondit-elle d'un air embarrassé.

— Alors, expliquez-vous...

— Je vais vous dire, monsieur, c'est la curiosité, voilà tout.

— Ce n'est pas là une explication.

— Eh bien, monsieur, voilà : je passais tranquillement dans la rue du Roi-de-Sicile en revenant de mon ouvrage, quand je vois une foule assemblée devant cette maison ; j'écoute, on parlait d'une jeune femme qui venait d'être assassinée.

Dam ! je suis curieuse, je vous l'ai dit ; je vois plusieurs personnes entrer dans la maison, je fais comme elles ; elles montent l'escalier, je les suis. Mais voilà qu'arrivée au dernier étage, j'entends dire que l'assassin était encore dans la maison, caché quelque part, tout près de nous, que c'est un homme terrible, armé d'un revolver et capable de se ruer comme un tigre sur la foule qui lui barrait le passage de l'escalier. Alors, monsieur, comme je suis encore plus peureuse que curieuse, je cherche une cachette, je monte au hasard un petit escalier, et je vais me blottir dans ce coin où vous m'avez trouvée.

— Tout cela est possible, répondit M. Lubin, qui avait écouté ce récit avec défiance, cependant vous ne me paraissez pas si peureuse que vous le dites.

— Ce n'est pas l'air qui fait la chanson, monsieur ; d'ailleurs, que voulez-vous que je sois venue faire là, si ce n'est pour m'y cacher ? Si j'étais une voleuse, ce n'est pas dans un grenier que je me serais introduite.

— C'est juste, fit observer Jacques Duteil, et cette femme me paraît sincère.

— Elle ne me produit pas le même effet, répliqua M. Lubin, et je crois prudent de m'assurer d'elle pour l'interroger plus tard, quand nous aurons retrouvé notre homme.

Puis, s'adressant à l'inconnue, qui attendait avec le plus grand calme le parti qu'on allait prendre à son égard :

— Veuillez me suivre, lui dit-il.

— Où il vous plaira. Oh ! je suis tranquille, allez, je n'ai rien à craindre.

Il se dirigea avec elle vers l'escalier, gagna le corridor, puis le carré et, s'adressant au groupe d'hommes et de femmes qui étaient là pour s'opposer à la fuite de l'assassin :

— Voilà une femme dont je vous confie la garde, leur dit-il, ne la laissez pas échapper.

Et il retourna au grenier pour y continuer ses recherches avec Jacques Duteil.

Sachons maintenant ce qu'était devenu le meurtrier.

X

DE CHARYBDE EN SCYLLA.

Nous avons laissé Bastien assis sur la bordure de plâtre, qui s'émiettait et s'en allait par morceaux sous le poids de son corps.

Nous l'avons vu, en proie à des transes mortelles, ne se dissimulant pas que le plâtre qui le supportait allait s'effondrer avant une minute, et fermant les yeux pour ne pas voir la toiture vitrée que son corps allait traverser tout à l'heure.

Immobile, ramassé sur lui-même, frissonnant et claquant des dents, écoutant, la mort dans l'âme, le bruit des fragments de plâtre, qui tombaient sur les vitres à intervalles de plus en plus rapprochés, il attendait l'écrasement final, prochain, inévitable, avec des éblouissements dans

les yeux, quoiqu'il les fermât pour ne rien voir, et murmurant d'une voix brève des paroles incohérentes, telles que, assassin, repentir, Dieu, miséricorde, sachant qu'il ne lui restait plus le temps de formuler une prière, pas même de finir une phrase.

Il était donc là, éperdu, délirant, abruti par l'épouvante, lorsqu'il lui sembla entendre prononcer son nom.

Il eut à une hallucination, à une divagation de son cerveau en feu.

Mais bientôt il l'entendit de nouveau.

— Bastien, c'est moi, disait-on à voix basse.

C'était une voix de femme et il lui semblait la reconnaître.

— C'est moi, Mélie, reprit la voix.

— Mélie ! murmura le meurtrier, craignant que le son seul de sa voix ne déterminât l'écrasement qu'il attendait de seconde en seconde.

— Oui, reprit Mélie, moi qui suis dans les combles, à une lucarne, là, au-dessus de toi ; attends, j'ai une idée.

— Tu arriveras trop tard.

Mélie avait disparu de la lucarne.

Elle y revint bientôt.

— J'ai trouvé ce que je voulais, dit-elle.

Bastien crut inutile de répondre.

Il entendit un imperceptible craquement et se sentait perdu.

— Tiens, reprit Mélie, regarde.

Il vit quelque chose vaciller devant lui.

C'était une corde.

Il s'y accrocha aussitôt des deux mains et y resta suspendu.

Il était temps.

Au même moment, la partie du bandeau sur laquelle il était assis disparaissait sous lui et allait traverser la toiture vitrée avec un épouvantable fracas.

Bastien sentit ses cheveux se dresser sur sa tête.

Son émotion était si violente, qu'il faillit lâcher la corde qui le tenait suspendu dans le vide.

Si, à ce moment, M. Lubin eût porté ses regards en l'air au lieu de les diriger en bas, sur la toiture qui venait de s'effondrer, il eût aperçu le meurtrier au bout de sa corde et s'en serait emparé facilement.

Mais il n'en fit rien et interrompit ses recherches, convaincu que celui qui en était l'objet était étendu, à cette heure, sanglant, en lambeaux, mort peut-être, au milieu de la distillerie, où il avait pénétré, avec effraction, ajoutait-il en roulant tranquillement sa tabatière entre ses doigts.

— Prends garde de lâcher la corde, murmura Bastien en élevant la tête vers Mélie.

— N'aie pas peur, je l'ai attachée à un pan de bois et elle est solide.

Bastien montait à la force du poignet, tour de force qu'il avait exécuté cent fois, mais qui l'effrayait en ce moment, brisé qu'il était par toutes les transes qu'il avait subies depuis un quart d'heure.

Au bout de deux minutes, il cessa de monter.

— Va donc, lui dit Mélie, tes forces s'épuisent à rester immobile.

— Je ne puis plus, je suis à bout, murmura Bastien d'une voix défaillante.

— Allons donc ! du courage ! Si tu restes là quelques secondes seulement, tu es perdu ; c'est une mort épouvantable.

Une minute d'énergie et tu es sauvé.

Le meurtrier vit étinceler au-dessous de lui le vitrage de la distillerie et la peur lui rendit des forces.

Il recommença à monter, mais lentement, avec des efforts inouïs.

Il n'était plus qu'à deux pieds de la lucarne quand il s'arrêta de nouveau.

— Impossible, dit-il d'une voix faible et sifflante à la fois, mes mains s'engourdissent et mes muscles se détendent, je renonce.

— Écoute, lui souffla Mélie en se penchant en dehors de la lucarne, un dernier effort, étends deux fois la main sur la corde, alors tu es à ma portée, je te saisis par le collet et si l'on ne cède pas, je répons de toi.

Bastien ne bougea pas.

Sa respiration courte et haletante attestait qu'il était incapable de l'effort qu'on lui demandait.

— Allons ! lui dit Mélie.

— Je n'ose, balbutia Bastien, si ma main lâche la corde, elle n'aura plus la force de la ressaisir plus haut, et l'autre

ne pouvant soutenir seule le poids de mon corps...

Il ajouta tout bas :

— Si près du but !... c'est affreux !

— Allons donc ! rappelle à toi toute ton énergie, c'est la vie ! la vie, entends-tu ?

Bastien se hasarda enfin.

Il parvint à ressaisir deux fois la corde et à se rapprocher de Mélie.

Il se sentit aussitôt saisi par le collet de sa redingote, hissé jusqu'à la lucarne et jeté dans le grenier.

Il était sauvé.

Il resta étendu là, sans mouvement, pâle, essoufflé, anéanti.

Mélie, dit-il enfin à celle-ci, à présent c'est entre nous à la vie, à la mort.

— Oh ! répliqua brusquement Mélie, ce n'est pas le moment des expansions. C'est bon quand on a des loisirs, et nous n'en sommes pas là, il s'en faut.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire que la maison est pleine de gens qui sont à ta recherche, qu'on fouille jusqu'aux plus petits coins, qu'on te barre partout le passage, et que, dans un instant, ils seront ici.

— Mais si toutes les issues sont gardées ?...

— Il faut en inventer. Allons, debout !

— Je ne peux pas, mes jambes sont comme du coton, et tous mes membres sont rompus.

— Aimes-tu mieux confier ta tête à Charlot ? A ton aise ; quant à moi, ça ne me chaufferait pas.

— C'est très bien ; mais par où fuir ?

— J'ai un plan.

— Voyons.

— As-tu sur toi ton grand couteau catalan ?

— Oui.

— Alors, suffit, nous sommes des bons. Lève-toi.

Bastien se leva avec peine.

Mélie l'entraîna à la lucarne par laquelle il était entré dans le grenier.

— Tiens, dit-elle en lui montrant la maison qui faisait face ; vois-tu, là, un peu au-dessous de nous, une petite fenêtre ouverte ?

— Parfaitement.

— Et au-dessus de la fenêtre, en face de nous, vois-tu ce toit ?

— Je le vois.

— Remarques-tu qu'il y manque quelques ardoises ?

— Parfaitement.

— Mon plan est bien simple : tu t'élances de cette lucarne sur ce toit, tu descends du toit à cette petite fenêtre, tu l'introduis dans la chambre, tu gagnes l'escalier de cette maison et de là la rue.

— Mais, malheureuse ! s'écria Bastien, ce toit est à pic ; or, en supposant que dans l'état de faiblesse et d'affaissement où je suis, je puisse franchir la distance qui m'en sépare, je glisse aussitôt et suis lancé dans la cour, sur ce vitrage, que je m'estime si heureux d'avoir évité.

Mélie haussa les épaules.

Puis, saisissant la corde à l'aide de laquelle elle venait de sauver le meurtrier :

— Donne-moi ton couteau, lui dit-elle.

Bastien tira de sa poche un long et lourd couteau catalan.

— Ouvre-le.

Il obéit.

Alors Mélie prit le couteau, autour duquel elle enroula un bout de la corde, et montrant du doigt le toit d'ardoises :

— Tiens, lui dit-elle, tu prends ce couteau de la main droite, tu t'élances sur le toit, et, au moment où te le touches, tu enfonces cette lame dans la partie où manquent quelques ardoises. Elle reste fixée dans les lattes de sapin et te soutient sur le toit. Une fois là, tu enroules cette corde à quelque boiserie, tu t'y attaches et te laisses glisser jusqu'à la petite fenêtre. Je n'ai pas besoin de te dire ce qui te reste à faire ensuite.

— Où ?

— Si tu ne fais pas le saut de carpe sur le vitrage d'en bas, trouve-toi, à minuit, à la Puce mal gardée ; nous verrons là le bourgeoise qui, depuis des années, te pousse peu à peu à ce que tu viens de faire.

— Comment ? fit Bastien stupéfait.

— Que les hommes sont bêtes ! fit Mélie, ça ne voit rien, ça ne comprend rien ; tu croyais donc que c'était pour ton agrément qu'on t'abrutissait à force d'absinthe et de bombance ?

On entendit en ce moment un bruit de pas dans l'escalier.

— Les voilà ! dit Mélie.

Bastien monta sur l'appui de la lucarne et Mélie alla se cacher dans un coin du grenier.

XI

« A LA PUCE MAL GARDÉE. »

Sur la route de Paris au Bourget, à une petite lieue au delà de la Villette, on rencontre une espèce de village, si l'on peut ainsi nommer un groupe de maisons qui n'a absolument rien de champêtre, car il se compose d'usines, d'épiciers, de boulangers, de fruitiers, de liquoristes et de marchands de vin.

Ces deux dernières professions y sont en grande majorité et leur prospérité s'explique par le nombre considérable d'ouvriers et de voituriers qui les alimentent.

Cet endroit se nomme les Quatre-Chemins.

Le paysage qui l'entoure est d'une uniformité et d'une tristesse désolantes.

C'est la plaine des Vertus, un Sahara cultivé, accidenté d'artichauts, de salades, de betteraves, de poireaux, etc., une vue à donner le spleen à Roger Bontemps lui-même.

Nous avons dit que les liquoristes et les marchands de vin y florissaient, il en était un cependant qui ne partageait pas la chance de ses confrères.

C'était un marchand de vin qui avait pris pour enseigne : *Au Cheval noir*.

Il faut reconnaître aussi que son aspect n'avait rien d'engageant.

C'était une maison haute et étroite, la première à gauche en venant de la Villette, séparée des Quatre-Chemins par une distance de cent pas environ, et dont la façade, d'un noir cendré, lui donnait la physionomie d'un gigantesque lombeau, ressemblance complétée par le maigre luminaire qui, le soir, brûlait, comme la lampe d'un sanctuaire, dans les ténèbres d'une vaste salle presque nue.

Quant au maître de l'établissement, on eût dit un accessoire choisi par quelque habile metteur en scène pour concourir à l'harmonie de ce sinistre ensemble.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, à l'air robuste, la barbe, les sourcils et la chevelure d'un noir mat, profond, sans éclat, qui rendaient plus sombre et plus effrayant encore son teint d'un bistre presque verdâtre et ses grands yeux noirs, fixes et profondément enfoncés sous ses épais sourcils.

Si l'on joint à cela un caractère taciturne, un air si avenant que les clients osaient à peine élever la voix devant lui et hésitaient à manifester leur gaieté en face de cet homme qu'on n'avait jamais vu sourire, on trouvera tout naturel que les buveurs les moins impressionnables se sentissent peu attirés vers cet étrange cabaret.

Il n'avait guère pour clients que les rouliers qui traversaient le pays, ce qui réduisait son commerce à bien peu de chose.

Et, comme il n'avait jamais fait de meilleures affaires, depuis treize ou quatorze ans qu'il était venu s'établir là, on s'étonnait qu'il pût tenir, et naturellement on se livrait sur son compte aux conjectures les plus extravagantes.

Les femmes avaient essayé de faire causer Mme Cailloux, — c'était le nom de la femme du marchand de vin ; — mais, elle était encore moins communicative que son mari.

C'était une petite femme, maigre, sèche comme un vieux sarment, aux cheveux grisonnants, au front carré, au menton saillant, et dont la bouche, rentrée dans les joues, mince, comme taillée d'un coup de rasoir, était toujours serrée, comme si elle eût craint d'en laisser échapper un secret.

(La suite au prochain numéro.)

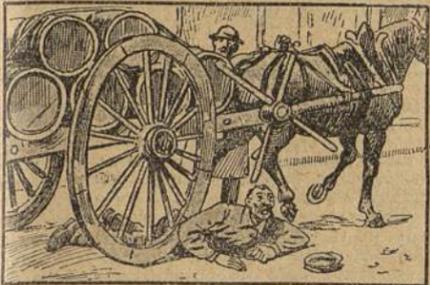
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

SANGLANTE QUERELLE. — Deux terrassiers, occupés sur les chantiers de la nouvelle caserne, faubourg d'Arras, se prirent de querelle, à propos d'un chien et bientôt en vinrent aux mains.

L'un s'empara de sa pelle et en porta des coups violents sur la figure de son adversaire qui roula sur le sol. Ce dernier, pour se défendre, parvint alors à prendre son couteau avec lequel il tenta de frapper son adversaire, mais ses tentatives furent vaines.

D'autres ouvriers survenant au même moment, séparèrent les combattants. Le blessé qui avait la lèvre fendue, l'oreille gauche arrachée et le reste de la figure tuméfiée, dut aller se faire panser chez un médecin. Une enquête est ouverte. **DOUAL.**



ÉCRASÉ PAR UN HAQUET. — Un menuisier, âgé de soixante ans, passait sur la chaussée. Ayant heurté un pavé, il tomba. A ce moment, arrivait un haquet, chargé de fûts de bière. Le conducteur ne put arrêter son attelage subitement. L'une des roues alla se caler contre la tête du menuisier, qui fut relevé sans connaissance.

Transporté dans une pharmacie, le malheureux ne tarda pas à expirer. **LILLE.**



ATTAQUÉE DANS UN BOIS. — Une femme, en traversant le bois de Liesses, fut attaquée par trois femmes masquées qui lui demandèrent de l'argent. Elle leur donna ce qu'elle possédait et la pauvre femme retourna chez ses parents. La peur qu'elle avait éprouvée a été si grande qu'elle a perdu l'usage de la parole. **AVESNES.**

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Une veuve a été trouvée, dans sa maison, frappée de nombreux coups de couteau à la gorge et à la tête. Elle a pu, à grand-peine, faire quelques déclarations.

Elle a dit que vers huit heures et demie du soir, elle avait été assaillie par deux jeunes gens, qui voulaient la voler, la sachant en possession d'une certaine aisance. Elle est ainsi restée baignant dans son sang jusqu'à midi, hier. A ce moment, ses enfants l'ont trouvée dans cet état.

Ses agresseurs sont, a-t-elle dit, une jeune fille du pays, âgée de dix-huit ans, et son frère âgé de treize ans. **CAVEUX-SUR-MER.**



ENTRE SOURDS-MUETS. — A l'issue d'un banquet de sourds-muets, l'un d'eux osa adresser une déclaration à une de ses voisines. L'époux de cette dernière trouva la chose du plus mauvais goût.

Ce fut l'origine d'une véritable mêlée. Il fallut le concours de la police, pour mettre fin à la bagarre par l'expulsion des perturbateurs. **DOUAL.**



TOMBÉ D'UN EXPRESS. — Sur la voie ferrée de Lille à Hazebrouck, plusieurs militaires se trouvaient dans un train express, quand l'un d'eux, croyant se rendre aux water-closets, ouvrit soudain la portière du compartiment et fut violemment projeté sur la voie. Il est mort à l'hôpital. **HAZEBROUCK.**

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN MEURTRE. — Le charretier Alfred Bonjour, âgé de trente-sept ans, marié et père de deux enfants, habitant Laigle, a comparu devant les assises de l'Orne. Ivrogne invétéré, l'accusé assomma à coups de crosse de fusil, le 21 septembre dernier, à neuf heures du soir, au sortir d'un café, le domestique Nicol.

Malgré les dénégations du meurtrier, et après audition de plusieurs témoins, Alfred Bonjour est condamné à huit ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

MEURTRIERS DE LEURS MAITRESSES. — La cour d'assises de Rouen a condamné aux travaux forcés à perpétuité Octave Fouillen, âgé de trente-deux ans, débardeur, qui, ayant surpris, en septembre dernier, sa maîtresse en conversation avec un individu de passage, la frappa d'un coup de couteau à la gorge et d'un coup de bouteille sur la tête.

A la même audience, Jules Thirel, reconnu coupable d'avoir, le 1^{er} juin, à Heugleville, égorgé sa maîtresse qui refusait de l'embrasser, a été condamné à six ans de travaux forcés.

ENSEVELI DEPUIS 73 ANS

On vient d'établir l'origine d'un squelette qui fut découvert, il y a huit jours, à demi enfoui dans le sable, sur la plage de Mar-Vivo, après une violente tempête. C'est celui d'un mousse italien mort dans le naufrage d'un brick en 1840 et qui, selon la coutume de l'époque, fut enseveli à l'endroit même où la mer avait rejeté son corps.

HARRY THAW JUGÉ A NOUVEAU

M. Harry Thaw vient d'être remis entre les mains des agents de l'autorité de l'Etat de New-York. Son cas sera donc déféré aux tribunaux fédéraux.

Pour le moment, il sera de nouveau interné dans l'asile de Matteawan, d'où il s'est évadé au mois d'août.

On se rappelle que Harry Thaw, le jeune millionnaire, poursuivi pour avoir assassiné l'architecte White, avait été déclaré irresponsable par les médecins et placé dans une maison d'aliénés.

UN ASSASSIN QUI SE CROYAIT A L'ABRI

En mars 1911, le cadavre du jeune Jacques Kerbiguet était trouvé, au fond d'un bassin à flot de Paimpol, horriblement mutilé. L'enquête n'ayant donné aucun résultat fut close et l'affaire semblait classée quand, il y a quelques jours, une dénonciation anonyme, avec des détails très précis, parvint au parquet.

L'instruction, ouverte à la suite de cette dénonciation, a amené l'arrestation d'un individu très redouté dans le pays et qui vient d'être inculpé de l'assassinat du jeune Jacques Kerbiguet. Il nie toute participation au crime, mais les preuves accumulées contre lui sont accablantes.

VOLEUR PAR AMOUR FRATERNEL

Le parquet de Château-Thierry fait procéder à une enquête au sujet d'une série de petits vols commis par un enfant de neuf ans, demeurant à Gland.

Le gamin a déclaré, et l'enquête a confirmé, qu'il était obligé de voler pour manger et nourrir ses deux sœurs, leurs parents étant continuellement ivres et les laissant absolument sans nourriture.

UNE BELLE FAMILLE

L'Homme Libre signale un cas d'union bien étroite dans le crime entre les membres d'une même famille :

Les fils assassinent leurs pères, les maris tuent leurs femmes, les mères assassinent leurs enfants : sur cent meurtriers que jugent les cours d'assises, dix sont de la même famille que leur victime. Le parricide et l'infanticide sont les crimes à la mode.

Depuis *Poil de Carotte*, on a fait des progrès : la famille n'est plus une réunion, sous le même toit, de gens qui se détestent, c'est une réunion de gens qui se tuent.

Mais cet effrayant « record » n'est pas détenu par la France. En Hongrie aussi, l'esprit de famille est très développé.

LE "ROI DU POURBOIRE"

M. Charles-Gilbert Gates, fils unique du défunt multimillionnaire John-W. Gates, vient de mourir subitement, au retour d'une partie de chasse.

Ce jeune millionnaire, qu'on appelait familièrement par le nom de « Charlie », et que l'on avait surnommé « le roi du pourboire », avait hérité non seulement de l'immense fortune de son père, auquel on avait donné le sobriquet de « Je vous parie un million ! » allusion à ses formidables paris, mais encore de son originalité. Il était connu comme l'un des plus grands dépensiers de l'Amérique.

« Charlie » ne voyageait qu'en trains spéciaux qui lui coûtaient des millions de dollars et comparaisait souvent devant les magistrats, pour excès de vitesse de ses automobiles.

Avec son père, il s'était lancé dans des spéculations sur les cotons, les laines et les blés et était considéré par ses rivaux comme particulièrement clairvoyant. Plus tard, il

avait acheté un siège au Stock-Exchange, pour la somme de 250 000 francs, le maximum des prix de ces sièges, et avait ouvert une maison de banque et d'échange.

En 1907, l'année de la grande panique financière, après une mauvaise spéculation sur les aciers, sa maison sauta. Il dut payer plus de quatre cent cinquante millions de déficit.

Le personnel des hôtels et des restaurants regrette vivement Charles Gates : nul ne donna jamais d'aussi beaux pourboires. Il donnait cent francs à l'homme d'équipe qui portait sa valise dans une gare ; si l'addition de son déjeuner dans un restaurant montait à cinq louis, il donnait un billet de mille francs au garçon et lui abandonnait la monnaie.

De son propre aveu, M. Charles Gates dépensait chaque année un million de pourboires. Les gens de « service » perdent donc un client sérieux.

Un homme compatissant avait recueilli sous son toit, à Montoire (Loire-et-Cher), un chaudronnier d'art. Celui-ci récompensa son bienfaiteur en lui enlevant son cheval, sa voiture, ses meubles et sa femme par-dessus le marché, le tout estimé 90 francs, dit le procès verbal de constat, dressé sur la plainte du mari malheureux à Montoire.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Dix de ces assassinats, cinq d'hommes et cinq de femmes, ont été commis au cours de l'année dernière. Quelques-unes des victimes ont été tuées à coups de revolver, tandis que les autres étaient assommées à l'aide d'un marteau.

La police n'a pas encore vérifié les déclarations de l'inculpé, mais on considère cependant que Spencer est le criminel le plus dangereux qui ait été arrêté depuis dix ans.

Un nommé Henry Spencer ayant été arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné M^s Mildred Rexroat, maîtresse de ballet, et d'avoir placé le cadavre sur une voie de chemin de fer, a avoué non seulement qu'il était l'auteur de ce crime, mais qu'il avait assassiné treize autres personnes dans l'intention de les voler.

Les Faits-Divers de la Semaine

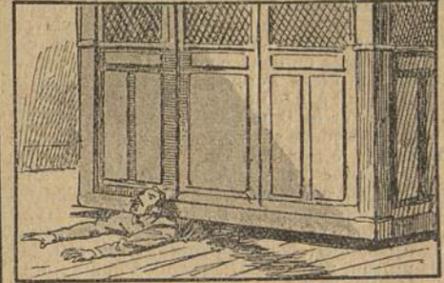
(Suite et fin).

LA FIN D'UN BRACONNIER. — A Janval, habitait un maçon, braconnier acharné. Comme il rentrait de la chasse, il croisa un voisin, qu'il menaça, sans avoir été provoqué. Celui-ci, s'étant réfugié chez lui, le braconnier tira deux coups de fusil par les fenêtres ; l'un d'eux faillit atteindre un bébé qui dormait dans son berceau.

Le braconnier se rendit ensuite devant la maison d'un caoutchoucier et, là encore, tira un coup de fusil à travers une fenêtre. La femme ayant pu s'échapper alla prévenir les agents de police. Ceux-ci accoururent, mais le braconnier les menaça à leur tour.

Les policiers se bornèrent donc à surveiller attentivement la maison.

Or, le lendemain, à onze heures, une détonation retentissait dans cette maison. Peu après, la femme du braconnier sortait toute tremblante et venait annoncer au commissaire de police que son mari venait de se tuer d'un coup de fusil. **DIEPPE.**



PRIS DANS UN ASCENSEUR. — Deux ouvriers électriciens étaient occupés dans un magasin à installer une canalisation électrique sous la cage de l'ascenseur.

Pour faciliter l'exécution de ce travail, le service de l'ascenseur avait été suspendu. Un des ouvriers se glissa, entre la cabine et la murette sur laquelle il travaillait.

Tout à coup, l'ascenseur se mit à fonctionner. Le malheureux ouvrier fut brutalement serré entre la cabine et la murette. Son état est des plus graves. **NANTES.**



UN ÉBOULEMENT. — Un terrible éboulement s'est produit, aux ardoisières de Bel-Air, commune de Combree. On compte trois morts et deux blessés, dont un grièvement. **ANGERS.**

LA MORT DU FIANCE. — Un habitant de Sivel, devait épouser une jeune veuve. Quelques heures avant la cérémonie, le jeune homme tomba subitement malade et le mariage dut être remis. Les provisions étant faites, le lendemain, le repas traditionnel eut lieu en l'honneur des invités. Les agapes se continuèrent le jour suivant, quand tout à coup le jeune homme, que sa fiancée veillait, pris d'un accès de fièvre, enjamba la fenêtre et s'enfuyait.

Les invités se mirent à la recherche du fuyard dans la nuit noire. Ils finirent par le retrouver noyé dans un ruisseau. **LANNION.**



IMPRUDENCE DE GAMIN. — En revenant de la chasse, un père de famille accrocha sa carabine dans le vestibule. Son fils, âgé de dix ans, prit l'arme. Mais celle-ci était chargée. Le coup partit et l'imprudent gamin tua sa sœur âgée de deux ans. **LE HAVRE.**



UNE CHUTE DE HUIT MÈTRES. — Un ouvrier, âgé de quarante ans, était occupé à bord du navire « Astoria », en face du quai des Anilles, quand il perdit l'équilibre et tomba dans les soutes. Il fit de la sorte une chute de 8 mètres environ.

Blessé assez gravement à la tête, il fut pansé à l'hôtel-leu. **NANTES.**

PASSION ET DEVOIR

On peut être gardien de la paix : on n'en est pas moins homme. Un de nos sergents de ville en fit la cruelle expérience, il y a quelques semaines, et c'est à la correctionnelle que s'est épilogé ce petit drame intime.

Voici, d'ailleurs, l'histoire dans toute sa simplicité.

Isidore Hardi, subordonné de M. le préfet de police, se trouvait, à l'époque, de planton sur le rond-point de la place Pigalle. Onze heures sonnaient au clocher du Sacré-Cœur.

— Bono, fit le gardien en s'étirant, plus qu'une heure à flemmer, puis, au pas accéléré vers la soupe, et, au dessert, les bécots d'Adélaïde (c'était sa femme).

Il bâilla, s'arc-bouta contre un bec de gaz, rebâilla, se croisa les bras.

Survint un chanteur aveugle qui raclait un violon ; une centaine de badauds l'entourèrent et Isidore pensa pousser de sa voix de stentor le fatal « circulez » qui disperse les foules comme un pavé une bande de moineaux picorant un tas de blé. Mais il s'ennuyait, il laissa le chanteur annoncer son répertoire, qui se composait de deux chansons : *Le Temps des cerises* et *Viens Poupoule*. C'était peu, mais cela suffisait à la foule et intéressa suffisamment l'agent pour qu'il ne bougeât pas de place.

Une fois juché sur un tabouret qu'il traînait après lui, le musicien commença son speech : « Mesdames, messieurs, plusieurs personnes désirent entendre le *Temps des cerises*, d'autres *Viens Poupoule*. Moi, ça m'est égal. Je vais faire le tour de l'honorable société et recueillir les demandes, accompagnées d'un sou. Je dis un sou, mais on est libre d'en donner dix ; ayez pitié d'un pauvre aveugle. »

Il descendit, se livra à sa tournée. A chaque pièce qu'il reçut

— C'est pour le *Temps des cerises*, tout pour cette chanson ; *Viens Poupoule* est en baisse, qui la remonte ?

Et les partisans de cette idiotie de faire grêler en sa faveur gros et petits sous, et ainsi de suite.

Pendant un quart d'heure la comédie dura, tant que l'aveugle chauffa les enthousiasmes rivaux. Puis, quand la recette lui parut suffisante, il s'écria en remontant sur son tabouret :

— Mesdames et messieurs, pour contenter tout le monde, je vais chanter les deux.

Il commença par le *Temps des cerises*, qu'Isidore écouta avec attendrissement ; mais *Viens Poupoule* n'étant pas de son goût, notre brave agent songea, en faisant les cent pas, le sourire béat sur les lèvres :

— Adélaïde, ma femme bien-aimée, m'attend au foyer conjugal... Onze heures trente.

Que fait-elle à c't'heure ?... Parbleu... la pauvre chère enfant reprise mon pantalon numéro un que des apaches m'ont déchiré tandis que j'emmenais l'un deux au poste ; mais le devoir avant tout. A quoi pense-t-elle Adélaïde ?... C'te bête de question... Tens, au bonheur qu'elle éprouvera quand, ma faction finie, j'rai déposé sur son front le baiser marital dont auquel...

Sa pensée fit la culbute. Soudain les cheveux de l'agent se dressèrent sur sa tête au point d'en soulever son képi.

Qu'y avait-il ? L'aveugle venait-il d'écraser

un enfant en tombant, un cheval de verser M. le préfet de police en personne dans le ruisseau ?

Non, rien de tout cela : il venait d'apercevoir de l'autre côté de la chaussée, maintenant que le chanteur et la foule se retiraient, devant un café, à la terrasse, un couple d'amoureux dont la tenue « illicite », l'allure abandonnée, ne laissaient aucun doute sur leur folichonne occupation.

Figé, les poings crispés, le fidèle gardien de la morale, de la pudeur publiques, ne put que murmurer

— Bon sang de bon sang ! Si que ce serait mon Adélaïde ?... C'est elle !

Coquette, pimpante, les cheveux frisés, la mine chiffonnée, les yeux rieurs, deux yeux magnifiques de houri pour laquelle tous les saints du paradis de Mahomet ou de n'importe quel paradis se seraient damnés volontiers, gracieuse, exquise, gentille au possible, jolie même, trop peut-être pour être la femme d'un sergent de ville stupide et butor, elle promenait son petit nez audacieux et retroussé dans un grand verre de vermouth-citron, pendant que son vis-à-vis, un petit jeune homme blond, calicot en rupture de rayon, la tenait étroitement serrée par la taille, l'embrassait dans le cou et se penchait vers son oreille, petite et nacrée, lui susurrant les mots si doux, les mots qui émeuvent les femmes ou leur font faire des bêtises.

Les propos du jeune homme devaient être plutôt folâtres et très gais, car la jeune femme éclatait souvent de rire.

— Bon sang de bon sang ! je sens que mon sang ne fait qu'un tour. C'est bien Adélaïde, la g...euse. — Isidore dit une autre injure, mais nous sommes trop bien élevés pour nous permettre de la répéter. — Il faut que je les arrête ! Où qu'il est mon sabre, que j'tranche la tête à l'une et que j'éventre l'autre ?

Mais il ne bougea pas plus qu'une momie, ne prononça pas une parole, son sabre demeura au fourreau, aucune tête ne roula et son rival et sa femme continuaient la fête. Non, c'était un scandale, des passants souriaient, haussaient les épaules, les montraient du doigt en longeant cette terrasse de café, où les amoureux, tout à leur amour, ne s'apercevaient pas de leur situation ridicule, ni du sabre d'Isidore suspendu sur leur tête.

— N'y a pas ! grommela rageusement l'agent, faut que ça finisse

Mais, ayant fait un pas en avant, il s'arrêta, indécis.

Hélas ! le sentiment, très noble, sans doute, du devoir, et le désir très légitime de la vengeance, se partageaient son cœur : dilemme effroyable qui le retint cloué à ce rond-point maudit de la place Pigalle pour assister à l'émission de son honneur d'époux et de gardien de la paix.

Quitter son poste !... Bigre, le cas était grave, et sa faction ne se terminait qu'à midi !

Et, martyr du mariage, se remémorant, depuis Annibal, les hauts faits des héros qui moururent fidèles à leur poste plutôt que de l'abandonner à l'heure du devoir, il se dit qu'il se devait à la Préfecture, qui ne badinait pas avec l'amour, ni sur le chapitre de désertion ; et c'est blémissant de rage contenue, en martelant le macadam, qu'il faisait abné-

gation des joies de son intérieur qui déménageaient.

Mais ses joies passées avaient dû être nombreuses, car les amoureux étaient joliment longs à faire leurs paquets.

Durant qu'il réfléchissait sur la fragilité des tuyaux de pipes et des serments de femmes, Isidore suivait de loin les progrès de l'idylle qui se continuait avec un tel brio, un tel entrain, qu'à midi moins cinq il murmura :

— Jarnidieu ! encore cinq minutes et je vas être... ce qu'est le commissaire !

Comme tous les gens exaspérés, il exagérait. C'est ce qu'il se dit pendant les deux minutes qui suivirent. Adélaïde l'aimait trop pour lui jouer un tour pareil. Non, mais la voyez-vous dans les meubles de ce petit gringalet de rien du tout, tandis que chez lui, Isidore Hardi, rien ne manquait, surtout depuis qu'il venait de gagner les galons de brigadier. Bah ! c'était peut-être un ami d'enfance, un cousin... Hum ! le cousin lui fit froncer les sourcils ; n'avait-il pas été le cousin de toutes les jolies cuisinières du quartier, même d'Adélaïde, tandis qu'il lui faisait le cour et s'était laissé prendre autant par les sauces pimentées, les bons vins qu'elle lui réservait lorsque la patronne était en visite, que par ses yeux et son minois fripon ?

— Jobard ! idiot ! imbécile ! s'écria-t-il en se frappant la poitrine.

A cet instant, Adélaïde et le jeune homme quittaient le café, et, tranquillement, bras dessus bras dessous, se mettaient en devoir de traverser la chaussée et de passer sur le trottoir même où piétinait Isidore sur place. Le visage d'Isidore se rasséna.

— Très bien ! Plus que parfait ! Je vais pouvoir me venger tout en faisant mon devoir. Me voici récompensé de ma patience. Tout en ne quittant pas mon poste, je sauverai mon honneur marital.

Et, ayant exécuté un demi-tour à droite dans toutes les règles de l'art militaire, il surgit aux yeux épouvantés du couple, qui ne songeait pas qu'il fût de service si près d'eux ; il administra à sa femme et à son soupirant, *baba*, un de ces « passage à tabac » qui dénotait qu'il avait bien profité des exemples de la « brigade centrale » et qui prouvait une certaine expérience.

La foule s'amassa, plus nombreuse et moins silencieuse qu'autour du musicien.

Isidore, malgré sa colère, pour un idiot comme lui, eut une réflexion assez comique : — Ah ! misérables, vous avez eu de la musique tout à l'heure ; à mon tour de vous faire danser !

Et, aïe don ! les poings, les godillots ferrés de fournir l'accompagnement forte, crescendo, fortissimo !

La foule se divisa en deux camps, et c'est à grand-peine que l'on put maintenir le pauvre Isidore, qui, voyant rouge, tapait dans le tas comme un sourd.

Enfin, ce ne fut pas l'agent qui mena sa femme et son amoureux au poste le plus voisin, mais les badauds qui parvinrent à y traîner Isidore avec.

Arrivés au commissariat, Adélaïde s'évanouit ; son amoureux pleura comme un veau, demandant pardon d'avoir tout simplement flirté avec sa femme ; Isidore, croyant Adélaïde morte pour le moins, s'arrachait les cheveux, les boutons de sa tunique, ses galons (un peu plus il se serait dévissé la tête), accorda le pardon...

— Si seulement Adélaïde revenait-z-à la vie !

C'est pas d'sa faute, après tout, si l'on est amoureux d'elle. Elle est si jolie, mon Adélaïde !

— Je le vois bien ! s'écria le commissaire. Je ne vous savais pas aussi veinard.

Isidore cessa tout à coup ses jérémiades : Adélaïde piquait une crise de nerfs, et, à son tour, l'on dut arracher l'agent d'entre les mains de sa femme, qui prenait sa revanche.

Isidore fut admonesté par ses chefs pour avoir donné en public une séance de « passage à tabac » aussi sensationnelle ; mais il ne fut point puni, car il était demeuré fidèle à son poste.

Les choses en seraient restées là si le calicot n'avait pas été mineur.

Ses parents considérèrent que la correction octroyée à leur fils, ayant nécessité de nombreuses visites de médecin et un allitement prolongé, devait avoir une punition.

Mais les juges furent de bons juges. Isidore était bon mari, bon gardien de la paix ; le calicot n'était qu'un chenapan, mettant à mal tous les jupons qu'il racrochait. Isidore en fut quitte pour quelques francs d'amende.

LÉON CHAVIGNAUD.

L'ASSASSINAT ACCIDENT DU TRAVAIL

La 4^e Chambre de la Seine vient de rendre un jugement particulièrement intéressant en matière d'accidents du travail. On sait que l'article 3 de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail stipule qu'une rente annuelle égale à 20 p. 100 du salaire annuel de la victime devra être allouée au conjoint survivant.

Peut-on considérer comme victime d'un accident du travail la personne assassinée au cours de son travail ? Telle était la question. En l'espèce, il s'agissait de la malheureuse Mme Bourciaud, gérante d'une parfumerie, avenue Mozart, assassinée par le jeune Victor Cras, âgé de seize ans.

Son mari, M. Bourciaud, demandait au patron la rente prévue par la loi au bénéfice du conjoint survivant.

La 4^e Chambre vient, conformément à sa demande, de lui accorder 388 francs de rente annuelle.

LA CONFIANCE NE RÈGNE PAS

Un de nos compatriotes, établi en Chine, se mariait récemment à Hong-Kong. Selon la coutume anglaise — sa femme étant sujette du roi George — le jeune époux envoya des petits morceaux du gâteau nuptial à tous ses amis, y compris un négociant chinois qui comptait parmi ses fournisseurs.

— Avez-vous aimé mon gâteau ? lui demanda-t-il quelques jours plus tard.

— Ah ! ah ! fit le Chinois, pas si bête ! Pas mangé ton gâteau ! Brûlé ton gâteau...

— Comment ! Ce n'est pas aimable à toi, Si-Tong-Huê... Ma femme sera très blessée quand elle le saura.

— Tu parles, oui, oui... Mais moi sais bien ce que tu voulais... Tu me dois argent, alors envoyé gâteau empoisonné... Moi le mange, moi meurs. Toi pas payer... Et comme ça... Hé ! hé ! Vous connais bien, moi : vous autres Européens !

Flatteuse réputation !

JE DONNE 100.000 FR.

à qui prouvera que la célèbre *Sève Capillaire* du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance naturelle.

C'est le seul Régénérateur infailible et rapide de la chevelure, le seul recommandé par les plus hautes autorités médicales et hygiénistes.

PLUS de 20.000 ATTESTATIONS SIGNÉES, à la DISPOSITION DE TOUS à MON LABORATOIRE

recevoir GRATIS sous pli fermé l'échantillon de la méthode de culture avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, 22, Section 673 PARIS



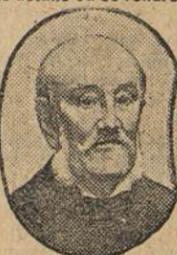
Mlle Sophie M..., 33 ans, propriétaire à Rouen. — Tête totalement dénudée depuis 3 ans à la suite d'un erysipèle, portait une légère perruque. Chevelure complètement reconstituée après 2 mois 1/2 de traitement.



Antennes le 11 mars. A 40 ans j'étais atteint d'une calvitie complète venue peu à peu et qui m'occasionnait des rhumes et des maux de tête très pénibles. En vain j'avais essayé de tout pour faire repousser mes cheveux ; lorsque mon conseiller d'usage de votre Sève, l'effet fut prodigieux, à peine oryable. En moins de 6 semaines ma tête fut recouverte d'une chevelure non pas très épaisse, mais plus que suffisante pour me permettre de me coiffer sans artifices. Ainsi que vous le voyez par la photographie ci-jointe. Jamais je n'aurais osé espérer pareil résultat. de S... commandant en retraite



Beaulieu, 3 mars. J'avais perdu depuis 4 ans presque tous mes cheveux sans cause apparente. L'effet de votre Sève a été extraordinaire. Au bout du premier rayon j'étais déjà très satisfaite, après l'emploi du second mes cheveux avaient déjà de 4 à 5 cent. de longueur. Actuellement ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant, bien que légèrement moins foncée. Anne M... le Duc... coiffeur cette lettre



C'est pour me faire plaisir que mon mari avait consenti à traiter sa calvitie, remontrant à 15 ans environ. — A 67 ans, de me commander une perruque, que j'avais été guéri par vous me conseilla d'essayer un flacon de votre Sève ; que ne l'avais-je fait plus tôt ! En deux mois et demi ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant sa perte, d'est-à-dire fort belle, très sans coquetterie, et dans sa première nuance. Je vous adresse avec satisfaction de vous rendre compte du résultat en compagnie de mes amis. La pelade grave dont j'étais atteint a été guérie en moins de 6 semaines avec votre Sève, les places dénudées sont complètement recouvertes de cheveux longs et brillants. Un seul de vos flacons a suffi. Je n'ordonnerai plus que votre produit qui, je le savais déjà, est souverain pour ce genre de maladie. Léon M... 8 ans



Beaulieu, 16 avril. Ainsi que vous le savez j'avais perdu à peu près tous mes cheveux et je ne pouvais plus me coiffer. Avant de me commander une perruque, que j'avais été guéri par vous me conseilla d'essayer un flacon de votre Sève ; que ne l'avais-je fait plus tôt ! En deux mois et demi ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant sa perte, d'est-à-dire fort belle, très sans coquetterie, et dans sa première nuance. Je vous adresse avec satisfaction de vous rendre compte du résultat en compagnie de mes amis. La pelade grave dont j'étais atteint a été guérie en moins de 6 semaines avec votre Sève, les places dénudées sont complètement recouvertes de cheveux longs et brillants. Un seul de vos flacons a suffi. Je n'ordonnerai plus que votre produit qui, je le savais déjà, est souverain pour ce genre de maladie. Léon M... 8 ans



Beaulieu, 16 avril. Ainsi que vous le savez j'avais perdu à peu près tous mes cheveux et je ne pouvais plus me coiffer. Avant de me commander une perruque, que j'avais été guéri par vous me conseilla d'essayer un flacon de votre Sève ; que ne l'avais-je fait plus tôt ! En deux mois et demi ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant sa perte, d'est-à-dire fort belle, très sans coquetterie, et dans sa première nuance. Je vous adresse avec satisfaction de vous rendre compte du résultat en compagnie de mes amis. La pelade grave dont j'étais atteint a été guérie en moins de 6 semaines avec votre Sève, les places dénudées sont complètement recouvertes de cheveux longs et brillants. Un seul de vos flacons a suffi. Je n'ordonnerai plus que votre produit qui, je le savais déjà, est souverain pour ce genre de maladie. Léon M... 8 ans



Beaulieu, 16 avril. Ainsi que vous le savez j'avais perdu à peu près tous mes cheveux et je ne pouvais plus me coiffer. Avant de me commander une perruque, que j'avais été guéri par vous me conseilla d'essayer un flacon de votre Sève ; que ne l'avais-je fait plus tôt ! En deux mois et demi ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant sa perte, d'est-à-dire fort belle, très sans coquetterie, et dans sa première nuance. Je vous adresse avec satisfaction de vous rendre compte du résultat en compagnie de mes amis. La pelade grave dont j'étais atteint a été guérie en moins de 6 semaines avec votre Sève, les places dénudées sont complètement recouvertes de cheveux longs et brillants. Un seul de vos flacons a suffi. Je n'ordonnerai plus que votre produit qui, je le savais déjà, est souverain pour ce genre de maladie. Léon M... 8 ans



Beaulieu, 16 avril. Ainsi que vous le savez j'avais perdu à peu près tous mes cheveux et je ne pouvais plus me coiffer. Avant de me commander une perruque, que j'avais été guéri par vous me conseilla d'essayer un flacon de votre Sève ; que ne l'avais-je fait plus tôt ! En deux mois et demi ma chevelure est redevenue ce qu'elle était avant sa perte, d'est-à-dire fort belle, très sans coquetterie, et dans sa première nuance. Je vous adresse avec satisfaction de vous rendre compte du résultat en compagnie de mes amis. La pelade grave dont j'étais atteint a été guérie en moins de 6 semaines avec votre Sève, les places dénudées sont complètement recouvertes de cheveux longs et brillants. Un seul de vos flacons a suffi. Je n'ordonnerai plus que votre produit qui, je le savais déjà, est souverain pour ce genre de maladie. Léon M... 8 ans



Octave T..., 32 ans, mécanicien aux Anxles. — Pelade remontant à 2 ans. 5 grammes plaques qui avaient envahi presque toute la tête. Repousse complète en 2 mois. Photographies faites 4 mois après.



Une absence m'a empêché de vous remercier plus tôt des résultats stupéfiants que m'a donnés votre Sève. La repousse est complète, presque aussi fournie qu'avant la chute ; je n'ai plus de pellicules ni de démangeaisons. Je ne saurais trop vous remercier et vous recommanderai à toutes mes relations. Léon M... 8 ans

L'homme qui ne rit pas

La cour suprême des États-Unis vient d'accorder 125 000 francs de dommages-intérêts, dit la *Pall Mall Gazette*, à M. Fred Meun, l'homme qui, sous peine de mort immédiate, « ne doit plus ni rire ni éternuer ».

Fred Meun a comparu devant les juges, enfermé dans un corset d'acier, qui est muni d'une tige de même métal supportant, à son extrémité supérieure, un appareil destiné à tenir la tête du patient immobile. Meun est toujours accompagné d'un garde-malade, qui l'empêche de faire le moindre mouvement de tête; il peut néanmoins parler et a expliqué aux juges qu'il était tombé, il y a cinq mois, dans un puits d'ascenseur, profond d'une cinquantaine de mètres; il se brisa la seconde côte cervicale et ne fut sauvé que par miracle.

Les docteurs ont déclaré que si l'homme vivait toujours, c'était grâce à une immobilité complète de la tête, mais qu'il ne devait plus jamais avoir un motif de rire et de prendre froid, car il pourrait éternuer, et il en mourrait.

Les juges, reconnaissant que l'accident était dû à l'insouciance de ses patrons, ont accordé les dommages-intérêts demandés.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire reconnaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

EN VENTE PARTOUT :
Librairies, Kiosques, Gares et Marchande de Journaux

Le JEUDI de la JEUNESSE

Chaque numéro contient un bon de remboursement de 5 cent.
Le Numéro de 16 pages, dont 4, 5 ou 6 en couleurs, **10 cent.**

Fantaisies, Histoires de bêtes, Contes et Nouvelles, Divertissements, Aventures amusantes, Jeux et découpages

Le Numéro 301, du 27 Novembre, publié :

RÉCITS ÉMOUVANTS ET AMUSANTS

LE MYSTÈRE DU CHATEAU DES ÉTANGS
par Pierre d'ORNOY

L'HISTOIRE du PETIT CAPORAL
racontée par LA RAMÉE

Gaston BARTHE
VAILLANT LITTLE - BOB

HISTOIRES EN IMAGES

Les Exploits de Jean-Marie
LE PETIT POLICIER
Illustrations de H. STEIMER

LES HAUTS FAITS DU GÉNÉRAL TOM POUCE
Illustré par R. THOMEN et H. DOT

Ce numéro est spécialement dédié aux jeunes gens qui s'appellent **ANDRÉ**

Abonnement FRANCE 6 fr
UN AN ÉTRANGER 8 fr

Chaque abonnement donne droit à

UNE PRIME GRATUITE

TALLANDIER, Éditeur
75, rue Dareau, PARIS (14^e)

NOUVELLES MACHINES POUR LE TRICOTAGE

MONFORT, Const^r
1, Avenue Victoria, 1, PARIS
TARIF FRANCO

Prestigieux, élégant, riche et robuste, cet appareil donne bien le sentiment de la chose parfaite et définitive. Le voir est un plaisir, l'entendre est un délice.

MERVEILLE DÉFINITIVE

Magistral en sa beauté, indéfectible, éternel, cet appareil supprime à jamais tout ce qui existe au monde dans le domaine phonographique.

L'APPAREIL vendu 90^{fr} est donné POUR RIEN

à tout acheteur de la série **Grands Disques "IDÉAL" de 30 cm de diamètre**

7 fr. PAR MOIS A TOUS ET PARTOUT 8 JOURS AU ESSAI

Un Phonographe dans chaque Famille (SUCCÈS ENTHOUSIASTE)

Toujours à la tête du mouvement phonographique, menant le train dans la course vertigineuse vers les éternelles perfections, atteignant enfin le but tant désiré et laissant loin derrière elle ses concurrents et ses imitateurs, la Maison **GIRARD & BOITTE** offre aujourd'hui

POUR RIEN aux acheteurs des nouveaux disques "IDÉAL" l'appareil le plus merveilleux qui ait été construit jusqu'ici.



DERNIÈRES PERFECTIONS

Suppression de l'aiguille, du pavillon, des plaques de renvoi des sons, de tous les organes encombrants et incommodes et de tout ce qui produit, même dans les machines les plus récentes, de si désagréables effets.

Plus de reflets, plus d'illusions, mais la plus surprenante simplification de l'acoustique. Plus de bruits de machine ou de frottements. Plus rien que la voix, le chant et la musique rendus avec la vie dans une réalité prodigieuse.

La voix des chanteurs et le son des instruments sont reproduits mathématiquement, sans la moindre déformation et sans bruit mécanique. On entend les nuances les plus subtiles du chant, le sentiment est prodigieusement exprimé et l'émotion de l'artiste se communique à l'auditeur.

Le Miracle apparaît grandiose! Les Temps sont venus! Et c'est la vie, l'art en un mot dans sa suprême beauté. Cet appareil est si parfait qu'il constitue un défi porté à la sagacité des hommes, à la Science de l'avenir!

Nous garantissons nos prix de 30% Moins Chers qu'au comptant et nous accordons à chacun

29 MOIS DE CRÉDIT

C'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des 100 morceaux, sur grands disques 30 cm, le tout au grand comptant, et que l'acheteur ne paie que 7 francs par Mois, jusqu'à complète libération du prix total de 200 francs.

Nous vendons en confiance. Rien à payer d'avance. L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE, à PARIS
Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes des PHONOGRAPHE et DISQUES "IDÉAL"

50 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, la Collection des 100 morceaux choisis sur grands disques IDEAL double face de 30 cm, avec l'appareil complet donné gratuitement, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de 7 fr., jusqu'à complète liquidation de la somme de 200 francs prix total (dernier versement 4 francs).

Fait à le 1911

Nom et Prénoms

Profession ou Qualité

Domicile

Département

Gare

Signature:

Prérez de bien indiquer la qualité ou profession. Prérez de remplir le présent bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Échiquier, PARIS

L'Appareil "IDÉAL" et le grand Diaphragme des Concerts VENDUS 90 FR. PARTOUT SONT DONNÉS POUR RIEN!

Liste des 100 morceaux, sur disques "IDÉAL" série d'art, de 30 cm de diamètre

- OPÉRAS - OPÉRAS COMIQUES, etc**
1. Aïda (O céleste Aïda), chanté par GARDIN, de l'Opéra.
 2. Paillasse (Pauvre Paillasse), chanté par MARCO, de l'Opéra-Comique.
 3. Le Roi d'Ys (Aubade), chanté par BAYON, de l'Opéra-Comique.
 4. La Tosca (Les deux linceuls d'italiens), chanté par MARCO, de l'Opéra-Comique.
 5. Le Trouvère (Exilé sur la Terre), chanté par GAZZARINI, de l'Opéra.
 6. Don Juan (Sérénade), chanté par DANON, de l'Opéra.
 7. La Juive (Cavatine), chanté par GAZZARINI, de l'Opéra.
 8. Faust (Scène de l'Église), chanté par NIVETTES, de l'Opéra.
 9. Richard Cœur de Lion (O Richard), par MOUTON, de l'Opéra-Comique.
 10. Samson et Dalila (Mon cœur s'ouvre à la tienne), par M^{lle} CARRAT, de l'Opéra.
 11. Si j'étais Roi (Romance), chanté par MARCO, de l'Opéra-Comique.
 12. Lakmé (Fantaisie), chanté par MARCO, de l'Opéra-Comique.
 13. Jocelyn (Sarcasme), chanté par BEYLE, de l'Opéra-Comique.
 14. Le Roi de Lahore (Promesse de mon éternel), par TASSIS, de l'Opéra.
 15. Mignon (Romance), chanté par M^{lle} PIA, de l'Opéra-Comique.
 16. Carmen (Air du Toréador), chanté par NUZZI, de l'Opéra.
 17. Le Châlet (Vallons de l'Helvétie), par BRASCOM, de l'Opéra-Comique.
 18. Mignon (Dua des Hirondines), par M^{lle} VALLANTRI, de l'Opéra.
 19. La Veuve Joyeuse (Valse), chanté par RIGAUD, de l'Opéra.
 20. Le Pré-aux-Clercs (Rendez-moi ma Patrie), M^{lle} PIA, de l'Opéra-Comique.
- ROMANCES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS**
21. Les Cloches de Cornaille (J'ai fait trois fois le tour du monde), chanté par DATHAN, de l'Opéra.
 22. Noces de Jeannette (Cœur mon aigle), M^{lle} HELLBOGNET, de l'Op-Com.
 23. La petite Marée (Le jour où tu te marieras), par RIGAUD, de l'Opéra.
 24. La Mascotte (Ose envoyer au Paradis), chanté par RIGAUD, de l'Opéra.
 25. La Fauvette du Temple (Duo des Chamolliers), par M^{lle} HELLBOGNET GAZZARINI, de l'Opéra-Comique.
- ROMANCES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS**
26. Veux-tu m'aimer, chanté par BEYLE, de l'Opéra-Comique.
 27. Dormi pure, par DATHAN, de l'Opéra.
 28. Le Bonheur près de toi, chanté par WISSER, de la Gaité Lyrique.
 29. Ah! si les Fleurs avaient des yeux, FRANCIS MARTY, des Concerts Parisiens.
 30. Ne t'en vas pas, chanté par BEYLE, de l'Opéra-Comique.
 31. Dernière Chanson, par POL FATOL, des Concerts Parisiens.
 32. Endors-toi (Sérénade), chanté par WISSER, de la Gaité Lyrique.
 33. L'Amour s'envole vite, chanté par ELVAL, du Théâtre Royal de La Haye.
 34. Rêve de Courtisane, chanté par M^{lle} WISSER, des Concerts Parisiens.
 35. Zibella, par BEYLE, de l'Opéra-Comique.
 36. Reviens ma Gaité, par POL FATOL, des Concerts Parisiens.
 37. Farandole de Provence, chanté par RIGAUD, de l'Opéra.
 38. Un songe à Palerme, chanté par ELVAL, du Théâtre Royal de La Haye.
 39. Reviens, chanté par JACUS, des Concerts Parisiens.
- ORCHESTRES**
- Tous exécutés par la Musique de la Garde Républicaine:
- N^{os} 51 à 70. DANSES. - 8 Valses, 7 Polkas, 4 Mazurkas, 4 Scottish, 1 Quadrille, 1 Pas-de-Quatre, 1 Tango, etc.
- N^{os} 80, 81, 82. - Trois Orchestres Tsiganes.
- N^{os} 83 à 90. SOLI. - Violon, Pistolet, Flûte, Clarinette, Mandoline, Xylophone, Cor de Chêne.
- N^{os} 91 à 100. DIVERS. - 5 Fantaisies, 1 Ouverture, 1 Pas redoublé, 3 Marches.

Achetez cette Collection majestueuse de 100 MORCEAUX sur grands disques "IDÉAL", série d'art (30 cm de diamètre) pour le prix seul des disques: 50 doubles disques à 4 fr. net, soit 200 francs, payables avec 29 mois de Crédit, à raison de 7 francs par mois, pendant 28 mois et 4 fr. le dernier mois.

COMPAREZ ET JUGEZ
cette Collection formidable et sublime de 100 Morceaux

POUR ÊTRE ÉPATANT à la Noce, à la Fête, en toute réunion où l'on s'amuse rire et faire rire, envoyez votre adresse et 0.30 à la Gaité F^{me} 65, r. Faub. St-Denis, Paris, vous recevrez son CD ALBUM ILLUSTRE et son SUPPLÉMENT, 165 pages et 400 grav. coloriés. Farces, Physiques, Magie, Sorcellerie, Chansons, Monologues, Pièces à succès, Beauté, Hygiène, LIBRAIRIE SPÉCIALE et 4 Primes Extraordinaires.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX

Pour soumettre, même à distance une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*. GRATIS

détruit pour toujours la racine des POILS et duvet, sans douleur en 15 J. Repousse impossible. Niolet, chimis-parfumeur, envoi discret, notice, catalog, et un échant. 2, r. Amélie, Paris GRATIS

PUISSANCE et Autorité sur tous individus. On obtient obéissance et exécution des ordres de près comme de loeil. Brochure Gratis. Ec. à Tenor, 90, rue des Boulets, Paris.

J'ENVOIE discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cent. en plus. M^{lle} L. BADOR, 19, rue Richat, Paris.

Purgez-vous gratuitement et agréablement avec la **TISANE BONNARD** LAXATIVE - ANTICLAUSEUSE ET RAFRAICHISSANTE. Échantillon Gratuit. - 46, Rue des Amandiers, PARIS.

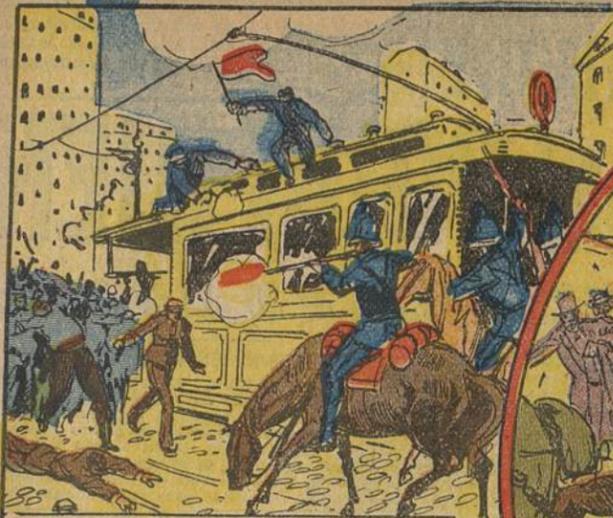
Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ - 16, rue Drouot - PARIS -

Prix des Abonnements:

FRANCE: 6 francs par an
ÉTRANGER: 8 francs par an

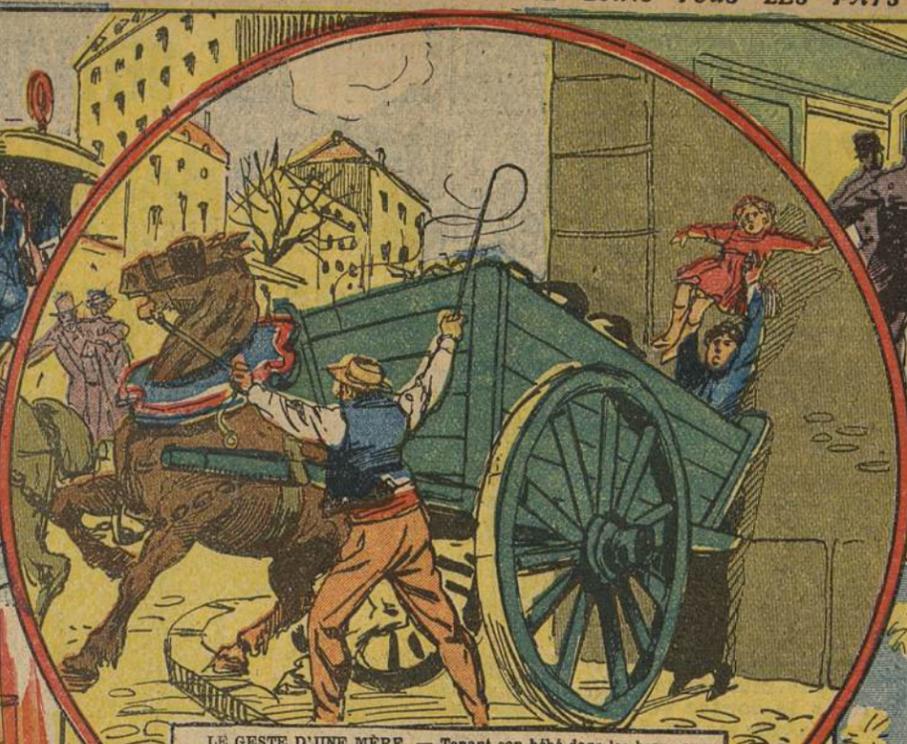
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE de PEYRABEILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50 pour recevoir franco à domicile

Adresser les demandes: 75, rue Dargau, Paris



UNE GRÈVE SANGLANTE. — La ville d'Indianapolis a été mise en état de siège à cause des troubles occasionnés par la grève des employés de tramways. Les grévistes, l'arieux de cette décision, ont attaqué la milice, qui a répondu à coups de fusil : quatre grévistes ont été tués et quarante grièvement blessés.

ÉTATS-UNIS.



LE GESTE D'UNE MÈRE. — Tenant son bébé dans les bras, une jeune femme passait sur un trottoir quand un camion trainé par trois chevaux recula presque sur le trottoir. La jeune mère, prise entre le véhicule et le mur, aurait pu éviter le danger, mais elle ne pensa qu'à sauver son enfant et, élevant son bébé au-dessus de sa tête, elle reçut le choc. Son état est très grave.

SAINT-OUEN-L'AUMONE.



LE REVOLVER DU FOU. — Devenu subitement fou furieux, un représentant de commerce a tiré des coups de pistolet automatique, dans le couloir de sa maison, sur son concierge et deux agents. Le concierge et un des agents ont été blessés.

PARIS.



UNE EXPLOSION. — Une explosion s'est produite à Morville, dans une usine de celluloïd. Trois ouvriers ont été blessés, deux très grièvement. Les victimes ont été transportées à l'hôpital de Rouen. Un incendie, qui avait éclaté à la suite de l'explosion, a été rapidement éteint. Les deux ouvriers qui ont été les plus grièvement blessés sont agonisants.

RUSSIE.



LE CERCLE DE LA MORT. — Dans un cirque ambulante, au cours d'un exercice à bicyclette, appelé le tourbillon de la mort, le plus jeune des cyclistes est tombé avec sa machine du haut de la piste, entraînant dans sa chute les autres cyclistes qui travaillaient avec lui. Les quatre artistes ont reçu des soins d'un médecin appelé en toute hâte.

CHAROLLES.



UN ÉCHAFAUDAGE S'EFFONDRE. — A Obertrot, un échafaudage s'est effondré dans une église et cinq maçons ont été précipités dans le vide. Deux ont été tués et trois autres ont été blessés si grièvement qu'on désespère de les sauver.

ALLEMAGNE.

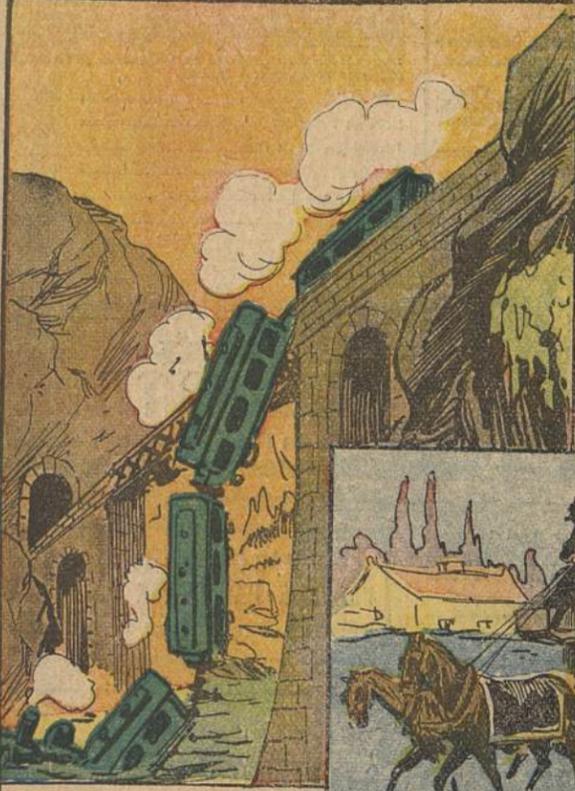


LA FUSÉE PATALE. — Une grande fête de nuit était donnée dans un château. Pendant le feu d'artifice, une fusée tomba sur la femme du chef de gare de Saint-Rémy, lui décollant l'oreille droite et la brûlant grièvement sur tout le côté du visage.

CHEVREUSE.

MORT D'UN JOCKEY. — Le meilleur jockey d'Amérique a été écrasé sous les roues d'un train du métropolitain de Brooklyn. On croit à un suicide. Le jockey était à peine de retour d'un voyage en France et en Allemagne.

ÉTATS-UNIS.



UN TRAIN TOMBE D'UN PONT. — Un train de la ligne du Georgia-Central est tombé d'un pont près de Clayton. Il y a 20 tués et 250 blessés.

ÉTATS-UNIS.



LES INONDATIONS. — La Saône déborde et ravage les pays qu'elle traverse. A Lessard-en-Bresse, un cortège d'enterrement, surpris par l'inondation, a dû poursuivre sa route dans l'eau pour se rendre au cimetière.

CHALON-SUR-SAONE.

TERRIBLE COLLISION. — Sur la route de Villefranche, un auto-car chargé de voyageurs a été tamponné et renversé par un tramway électrique qui a été lui-même évanoui. Tous les voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés.

NICE.